

Injection de plus de \$1 milliard!

Par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Parce qu'il estime que la reprise de l'économie canadienne est déjà amorcée, le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, a choisi de ne pas céder aux pressions l'invitant à proposer une réduction massive des impôts, et a préféré accentuer certaines concessions fiscales aux entreprises au titre de l'investissement et de la recherche.

C'est une réduction de 12 à 9 pour cent de la taxe fédérale de vente perçue au niveau des fabricants qui constitue par ailleurs la plus importante mesure du budget qu'a déposé, hier aux Communes, M. Chrétien.

La diminution, qui représente des coûts annuels de plus de \$1 milliard pour le Trésor fédéral, entre en vigueur immédiatement pour une période indéterminée, et le ministre Chrétien a fait appel aux manufacturiers, aux grossistes et aux détaillants pour qu'ils fassent en sorte que la réduction soit effectivement transmise aux consommateurs.

Au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers, le budget du ministre propose une majoration de \$250 à \$500 de la déduction pour les frais relatifs à un emploi.

Selon les statistiques du ministère des Finances, cette mesure représente pour un contribuable ayant deux enfants une économie annuelle d'impôt de \$9 pour les revenus de \$10.000, de \$21 pour les \$12.000, de \$64 pour les \$20.000 et \$97 pour les \$100.000.

\$100.000.

M. Chrétien rappelle par ailleurs qu'en vertu de la formule d'indexation de l'impôt, adoptée en 1974, le total des exemptions personnelles pour une famille de quatre personnes, par exemple, augmentera de \$490 à \$5.970 en 1979, et le crédit d'impôt pour les enfants sera porté de \$200 à \$218 par enfant, payable au printemps de 1980.

Assurance-chômage

En outre, le budget annonce une réduction du taux hebdomadaire des primes d'assur-

ce-chômage, qui passera de \$1.50 à \$1.35 par \$100 de gains assurables pour les employés, et de \$9.10 à \$1.89 pour les employeurs.

M. Chrétien a déclaré que la seule réduction de la taxe de vente se traduira par une diminution d'un demi pour cent de la hausse de l'indice des prix à la consommation, ce qui, a-t-il dit, contribuera à modérer les demandes salariales.

La réduction de l'impôt sur le revenu entraînée par l'indexation, la hausse de la déduction pour les frais liés à un emploi et l'abaissement des primes d'assurance-chômage contribueront à contenir les coûts intérieurs après la levée des contrôles et nous permettra de profiter pleinement de l'amélioration de notre situation concurrentielle, a dit le ministre.

Après avoir brossé un tableau visant à démontrer que se rétablit un climat de confiance dans l'économie canadienne, M. Chrétien a dit croire qu'il ne serait pas sage de réduire massivement les impôts afin de stimuler l'écono-

mie, "vu les forces expansionnistes déjà à l'oeuvre, et à un moment où nos besoins en liquidités sont tellement élevés".

A cet égard, le budget prévoit des déficits de \$12.1 milliards pour l'exercice en cours et de \$10.75 milliards pour 1979-80, soit des chiffres légèrement plus élevés que les \$11.8 et \$9.7 milliards, prévus en août dernier.

Investissements

De manière à encourager les investissements et à satisfaire les besoins des régions et des secteurs, le ministre Chrétien s'est d'autre part rendu à la requête du milieu des affaires et a prolongé pour une période indéterminée le crédit d'impôt à l'investissement, qui devait prendre fin au 30 juin 1980.

Pour faire davantage, M. Chrétien a annoncé des augmentations de 5 à 7 pour cent du taux de base du crédit d'impôt, de 7.5 à 10 pour cent dans les zones à croissance lente, et de 10 à 20 pour cent dans les provinces atlantiques et en Gaspésie.

De plus, le budget étend le crédit d'impôt à l'investissement aux achats de matériel de transport ferroviaire, aérien, maritime et routier de longues distances.

En ce qui concerne l'aide fiscale à la recherche et au développement, le ministre Chrétien a annoncé une hausse de 5 à 10 pour cent du crédit d'impôt de base, sauf en Gaspésie et dans les provinces atlantiques, où il est porté à 20 pour cent.

Le budget propose un crédit d'impôt de 25 pour cent au titre de la recherche et développement à la petite entreprise, de manière à lui accorder une aide particulière à travers tout le Canada.

Dans le secteur des ressources, le budget prévoit de porter de 30 à 100 pour cent le taux d'amortissement des dépenses de développement minier, ce qui, combiné à d'autres concessions fiscales, coûtera \$25 millions de plus au Trésor fédéral.

Quant aux pâtes et papiers, le ministre Chrétien a déclaré que ce secteur profitera de la prolongation pour une période indéterminée de l'amortissement accéléré du matériel de lutte contre la pollution des eaux.

Le budget annonce, dans le secteur du logement, la prolongation pour un an de l'en-

Probablement trop enthousiaste par le budget qu'il s'apprêtait à présenter aux parlementaires fédéraux, le ministre des Finances du Canada, M. Jean Chrétien, marchait allègrement dans les couloirs du parlement hier, sans se soucier de la personne qui voulait lui parler. Ainsi, pour l'interpeller, le premier ministre Trudeau a dû user de la force musculaire pour "saisir au passage" le détenteur des finances canadiennes.

couragement fiscal aux immeubles résidentiels à logements multiples.

De plus, le budget prévoit une mesure immédiate à l'intention des promoteurs, soit la déduction des intérêts et des impôts fonciers sur les terrains détenus en vue d'une vente ou d'un aménagement.

Selon les perspectives économiques du ministre des Finances, enregistra l'an prochain au Canada une augmentation réelle de la production de 4 à 4.5 pour cent, de même qu'une hausse de 250.000 emplois.

La hausse du coût de la vie devrait par ailleurs progresser de 6.5 pour cent.

Budget fédéral
en page 16

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du budget qu'a déposé, hier aux Communes, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

● Réduction immédiate de 12 à 9 pour cent de la taxe fédérale de vente perçue au niveau des fabricants.

● Hausse d'Hauss de \$250 à \$500 de la déduction permise pour les frais relatifs à un emploi.

● Diminution du taux hebdomadaire des primes d'assurance-chômage, soit de \$1.50 à \$1.35 par \$100 de gains assurables pour les employés et de \$2.10 à \$1.89 pour les employeurs.

● Pour l'industrie minière, le taux de déduction des dépenses d'aménagement est porté de 30 à 100 pour cent.

● Le crédit d'impôt à l'investissement, devant expirer le 30 juin 1980, est prolongé pour une période indéterminée.

● Le crédit d'impôt passe de 5 à 7 pour cent de manière générale, de 7.5 à 10 pour cent dans les zones à croissance lente et de 10 à 20 pour cent dans les provinces atlantiques et en Gaspésie.

● Extension du crédit d'impôt aux investissements en matériel de transports ferroviaire, aérien, maritime et routier de longue distance.

● Augmentation de 5 à 10 pour cent du taux de base du crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sauf dans les provinces atlantiques et en Gaspésie, où il est porté à 20 pour cent.

● Instauration d'un crédit d'impôt spécial de 25 pour cent pour la recherche et le développement à l'intention des petites entreprises partout au pays.

● On prévoit un déficit de \$12.1 milliards pour l'année en cours et de \$10.75 milliards pour 1979-80.

● En 1979-80, le gouvernement fédéral prévoit des dépenses de \$52.6 milliards, soit une hausse de 8.9 pour cent par rapport à l'année précédente, et des recettes de \$41.8 milliards.

● Le budget rappelle que grâce à l'indexation de l'impôt, en vigueur depuis 1974, les contribuables canadiens économiseront \$270 millions l'an prochain.



A l'Assemblée nationale

Ryan se propose de "revenir au bercail"

QUEBEC (PC) — Son travail de consolidation du parti étant maintenant achevé, le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, entend désormais suivre de près la démarche de ses troupes à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire "revenir au bercail" selon sa propre expression.

C'est ce qu'a indiqué M. Ryan lors d'une conférence de presse, jeudi, à la suite d'une réunion à huis-clos avec ses 26 députés.

Le chef libéral a expliqué qu'il avait consacré ses énergies au cours des trois derniers mois à faire le tour du Québec pour y rencontrer les militants, réorganiser le parti et mousser la campagne de financement et de recrutement de sa formation politique.

Cette tâche maintenant achevée, c'est vers l'Assemblée nationale, où il rêve de faire son entrée en 1979, que l'ancien directeur du Devoir jette désormais les yeux.

D'ici à ce que la possibilité lui soit donnée d'entrer en Chambre, à la suite d'une vacance à l'Assemblée, M. Ryan fera un pèlerinage hebdomadaire à Québec afin d'élaborer avec ses 26 députés la stratégie parlementaire de l'opposition officielle.

"Les raisons qui exigeaient ma présence hors de la Chambre en 1978 ne sont plus aussi exigeantes en 1979", a dit le chef libéral.

Précipitation

M. Ryan n'entend pas pour autant précipiter son entrée au Parlement.

Ainsi se gardera-t-il d'exercer, ne directement ni indirecte-

ment, des pressions pour qu'un de ses députés démissionne afin de lui ouvrir la voie d'une élection complémentaire.

Même si un comté devenait vacant à la suite de la démission d'un député d'un autre parti, le chef libéral soupèserait la situation à la lueur des circonstances avant de prendre une décision finale. Il préférerait en outre un comté de la région montréalaise.

M. Ryan, néanmoins admis que "quelques députés libéraux seraient disposés à démissionner pour des raisons personnelles ou pour le bien du parti."

Il s'est refusé vigoureusement à confirmer les rumeurs qui veulent que ce serait le député-maire de Verdun, M. Lucien Caron, ou son adversaire malheureux lors du congrès au leadership d'avril dernier, M. Raymond Garneau, député de Jean-Talon.

Tout au T19s M. Ryan a-t-il accepté de rencontrer au cours du caucus d'hier M. Garneau avec qui il a accepté de parler de la participation du député de Jean-Talon aux travaux parlementaires.

Une des conséquences de la réunion a été que M. Garneau a posé la première question de l'opposition lors de la période quotidienne des questions de l'Assemblée nationale, en tentant de forcer le premier ministre René Lévesque à préciser quelle serait la citoyenneté des Québécois dans un futur Québec souverain.

Bref, pour l'ancien éditeur, les relations entre sa personne et les députés libéraux sont "empreintes de cordialité et de respect réciproque."

Ses présences à Québec serviront à M. Ryan à manifester ce qui a été appelé un "high profile."



VOL. 43 — NO 130 GRANBY, VENDREDI 17 NOVEMBRE 1978

Livraison domicile \$1.50 par semaine
Semaine: 25 cents - Samedi: 40 cents

Les libéraux et le zonage agricole

De la poudre aux yeux!

QUEBEC (PC) — Le projet de loi 90 sur la protection du territoire agricole est de la poudre aux yeux et ne garantit en rien une meilleure utilisation des terres agricoles du Québec.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le député libéral de Montmorency-Lislet, M. Julien Giasson, qui commentait au nom de la députée libérale le projet de loi 90 débattu en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

"Si, au-delà de la législation, on n'engage pas des sommes très fortes pour encourager l'agriculture, le secteur de l'agro-alimentaire au Québec ne pourra pas se développer davantage. Et on ne trouve rien, dans ce projet, qui puisse vraiment stimuler la production laitière, porcine, maraîchère et c'est-à-dire au Québec", a fait valoir le député de Montmagny-Lislet.

"La seule mesure d'aide financière à l'agriculture consiste dans la hausse de 40 à 70 pour cent du remboursement des taxes foncières, ce qui ne lui donne en moyenne que \$150... de plus par année," a poursuivi le critique de la députée libérale en matière d'agriculture.

"Et encore, cette aide n'est accordée qu'aux agriculteurs qui résideront dans la zone agricole permanente", a-t-il souligné. Le député a par ailleurs déploré que le projet de loi 90 ne prévoit aucun mécanisme obligeant une meilleure utilisation des sols.

En effet, les sols en friche sont considérés par le projet de loi comme des sols agricoles, de sorte que les spéculateurs et les propriétaires terriens qui ne font pas de production agricole continueront à avoir la main mise sur des sols de bonne qualité.

Par ailleurs, de l'avis du député libéral, le gouvernement aurait dû, comme le pré-

voit la législation de la Colombie-Britannique dont il s'est inspiré, appliquer les dispositions du projet de loi à tout le territoire québécois, et non à une seule zone en-dehors de laquelle la spéculation a déjà commencé à s'accroître depuis le dépôt du projet, la semaine dernière, a-t-il dit.

Le gouvernement Lévesque a d'autre part manqué l'occasion par excellence d'impliquer les instances régionales dans l'application de la surveillance de la loi, en négligeant de la confier aux conseils de comtés, a commenté M. Giasson.

"Vous avez toujours prôné la décentralisation des pouvoirs vers les instances régionales, mais on ne trouve rien de cette nature dans le projet de loi. Les pouvoirs que vous confiez aux municipalités se limitent à des pouvoirs consultatifs, de sorte que c'est la Commission de contrôle qui décidera et, par son biais, le ministre".

M. Giasson a aussi dénoncé le fait que la composition de la Commission créée par la loi ne prévoit aucune représentation des gens du milieu agricole, et que les décisions de cet organisme soient sans appel.

Il a cité de nouveau l'exemple de la Colombie-Britannique, où l'application de la loi de protection des terres agricoles est laissée aux districts régionaux qui règlent 90 pour cent des cas litigieux, ce qui allège d'autant la charge de la commission nationale de contrôle et permet du même coup d'impliquer davantage les groupes régionaux.

Enfin, le député libéral s'est dit étonné que l'élaboration d'un plan de zonage agricole n'ait pas été l'occasion de procéder à l'aménagement global du territoire québécois, dont le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Lévesque, doit déposer un plan tôt ou tard.

le sourire
matinal

Traduction libre: Age mûr
période de la vie où l'on se persuade que l'on souffre seulement d'un manque de vitamines. H.A.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42, Principale, Granby
372-4014

La météo

Montréal: ennuagement en matinée et pluie débutant en après-midi. Maximum, 5. Samedi: nuageux et venteux.
Estrie: ennuagement en après-midi suivi de pluie. Maximum, 3. Samedi: nuageux et venteux.

PHARMESCOMPTE'S
JEAN COUTU
168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

Réouverture de la rue Principale

Cowansville rend publiques les conditions au droit de passage

On savait déjà que les Galeries de Cowansville Inc., propriétaire du centre d'achat le Domaine du Parc étaient favorables à la réouverture de la rue Principale mais, maintenant, on sait à quelles conditions le président des Galeries de Cowansville Inc., M. Léo Ruelland, est disposé à accorder à la ville de fameux droit de passage.

En effet, on se souviendra qu'à la fin du mois d'octobre, M. Léo Ruelland avait convoqué une conférence de presse afin d'informer la population cowansvilloise que les Galeries de Cowansville Inc. n'étaient nullement opposées à la réouverture de la rue Principale.

Lors de cette rencontre, M. Ruelland avait remis au maire Raymond une lettre attestant de la position des Galeries de Cowansville Inc. face au projet de réouverture de la rue Principale et c'est cette lettre qui a été rendue publique, mardi soir, lors de l'assemblée du conseil. En voici le texte intégral:

"Pour faire suite à votre demande d'accorder un droit de passage à la ville, sur le terrain qui nous a été cédé par bail emphytéotique et situé au sud de notre bâtisse, il nous a fait plaisir de coopérer avec la ville afin de faciliter la réalisation de ce projet, lequel améliorera grandement le réseau routier du centre-ville et l'accès à notre centre commercial.

"Il est entendu, cependant, que ce droit de passage ne servira uniquement qu'à la construction d'un pont dont la chaussée, où circuleront les automobiles, devra être au niveau 386 et ne devra nuire en rien à notre projet d'agrandissement au niveau 373 du rez-de-chaussée actuel de notre centre d'achat, soit au-dessous du pont en question.

"Il devra y avoir un espace de 18 pieds entre le côté de ce pont et notre bâtisse existante afin de nous permettre une construction future entre le pont et notre centre commercial, tel que démontré sur le plan préparé par la ville de Cowansville au mois d'août 1978.

"Pour satisfaire aux exigences de notre créancier hypothécaire, il est entendu que le nouveau stationnement de la ville, sur les lots 36, 37, 38, 39 et 40, devra demeurer en stationnement public pour la durée de notre bail emphytéotique; de notre côté, nous désirons obtenir l'autorisation de la ville d'y placer un pylône, semblable à

ceux déjà en place aux autres entrées.

"Nous sommes au courant que la ville a réglé ses différends avec M. Nemec, notre voisin, et à cette fin, nous aimerions recevoir la confirmation à l'effet que ce dernier ne pourra construire vers le sud, sur une

largeur de plus de 30 pieds, à partir de sa bâtisse actuelle et devra s'arrêter avant notre sortie du mail supérieur du côté est.

"Notre acceptation à ce droit de passage est aussi conditionnelle à ce que vos plans soient examinés par nos ingénieurs et architectes et approuvés par nous et il est bien entendu que votre construction devra prévoir un garde transparent protégeant notre bâtisse contre tout éblouissement d'eau ou de calcium, et à ce que la réouverture de la rue Principale soit en 1979.

"Il est aussi entendu que la ville se tient responsable de dommage causé à notre centre commercial durant cette construction.

"Si les conditions énumérées ci-haut sont à votre satisfaction je vous demanderais de bien vouloir faire préparer, par vos aviseurs légaux, une convention reflétant les points précités, que vous voudrez soumettre à l'aviseur légal de notre créancier hypothécaire et que nous nous engageons à signer une fois approuvée par ce dernier."

Précisions

Faisant suite à la lecture de cette lettre, le maire Raymond a tenu à apporter certaines précisions: tout d'abord, il précise que quand M. Ruelland fait référence à un plan préparé au mois d'août 1978, il ne s'agit nullement de plan de perspective préparé par la ville, mais bien d'un plan d'exécution de travaux, dressé par les architectes et ingénieurs à l'emploi de M. Ruelland.

Deuxièmement, en ce qui concerne la distance devant exister entre le pont et la bâtisse du Domaine du Parc, les plans de ces mêmes ingénieurs l'estimaient à 15 pieds, mais à la suite d'une demande des Services techniques de la ville, cette distance a été portée à 18 pieds.

Autre point qui a fait l'objet de discussion, les plans prévoyaient une bande médiane de ciment séparant les deux voies de circulation, cependant M. Ruelland s'est rendu aux arguments mis de l'avant par la municipalité et a ac-

cepté d'enlever cette bande de séparation. Cowansville a, en effet, souligné qu'en cas d'accident, la présence d'une telle bande risquait l'occasionner de longues attentes pour les automobilistes en plus de congestionner tout le secteur.

Enfin, M. Raymond a précisé qu'en vue d'une liaison éventuelle entre le Domaine du Parc et la bâtisse appartenant à M. Joseph Nemec, une bande 30 pieds de largeur serait réservée le long de la façade est du Domaine du Parc et le long de la façade sud de la bâtisse Nemec pour l'aménagement possible d'un mail couvert.

Après avoir apporté ces différentes précisions, M. Rossaire Raymond mentionne que la rédaction d'un protocole d'entente avec les Galeries de Cowansville Inc. a été confiée à l'aviseur légal de la municipalité.

Il serait également intéressant de mentionner que la quasi totalité des locataires du Domaine du Parc se sont, eux aussi, déclarés en faveur de la réouverture de la rue Principale "sur le terrain des Galeries de Cowansville Inc., mais à la condition qu'il n'y ait aucune dépense due à cette nouvelle rue qui soit ajoutée aux charges d'entretien du Centre d'achat."

Les locataires en marchands demandent à M. Léo Ruelland de poursuivre les démarches déjà entreprises auprès des autorités municipales "afin que la rue Principale soit réouverte à la circulation dans le plus bref délai et accroître ainsi l'achalandage au Centre en facilitant son accès."

Il faut souligner qu'une des conditions posées par M. Ruelland à l'octroi du droit de passage à la ville de Cowansville est que la

réouverture de la rue Principale se fasse en 1979. Et, on est loin d'être au terme des démarches à entreprendre, puisque si on se réfère à la marche à suivre définie par le maire lui-même, il reste encore à apporter des modifications de zonage pour l'agrandissement de la zone commerciale et permettre la construction en hauteur, les approbations de la Société d'habitation du Québec, la préparation des plans de construction, le règlement d'emprunt (avis de motion, adoption, consultation par voie de registre, approbations gouvernementales...).

Le temps presse, aussi les autorités municipales ont-elles déjà déposé deux avis de motion, l'un décrétant l'ouverture d'une rue sur le lot 186 (la rue Principale) et l'autre décrétant l'exécution des travaux, phase I pour la réouverture de la rue Principale.

Coup d'oeil

Prochaine session

Le service d'Education des Adultes prépare, actuellement, le programme des cours d'éducation populaire qu'il offrira à la population de Cowansville et de la région en janvier 1979. Les personnes intéressées à un cours en particulier, n'ont qu'à le laisser savoir en appelant au 263-1505. Il est toujours possible d'organiser un cours pour un groupe spécifique, les projets ainsi prévus sont organisés en fonction des besoins des groupes et répondent à des objectifs précis.

Soirée d'Amour national

Tous les militants et sympathisants péquistes du comté de Brome-Missisquoi sont invités à une grande soirée d'amour national, le vendredi 17 novembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, à compter de 20 heures. Il y aura de la musique, de la poésie, de la danse et chacun est prié d'apporter avec lui tout ce qu'il lui faut pour festoyer.

Collecte de sang

Le lundi 4 décembre prochain, la population cowansvilloise aura de nouveau l'occasion de faire preuve de générosité en participant à la deuxième collecte de sang annuelle, organisée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, section Cowansville. Cette collecte aura lieu à la Légion Canadienne, 120 boulevard Davignon, de 15 heures à 17 heures 30 et de 19 heures à 21 heures. Tous sont cordialement invités à participer à cette collecte.

Caisse pop de Cowansville

Sept postes sont à combler...

Pas moins de sept postes devront être comblés lors de l'assemblée générale de la Caisse populaire de Cowansville, qui doit se tenir le mardi 28 novembre, à la cafétéria de la polyvalente Massey-Vanier, à compter de 19 heures 30.

En effet, les membres dirigeants sortant de charge, cette année, mais rééligibles, sont les suivants: au conseil d'administration, Mme Gabrielle Bertrand et M. Jean-Luc Saint-Onge; à la Commission de crédit, M. Omer Daniel et au conseil de surveillance, M. Cy-

prien Gauthier.

En outre, trois autres postes sont à combler au niveau du conseil d'administration, à la suite de la démission de MM. Roger Robitaille, Pierre-Marie Dion et Robert Meunier.

On sait que tout candidat à l'une des fonctions électorales de la Caisse doit, au moins, cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée générale, remettre au directeur ou à son représentant, un bulletin de présentation, signé par le candidat lui-même ainsi que par au moins deux mem-

bres qualifiés, et indiquant le poste auquel il désire se présenter.

Compte tenu des récents événements qu'a connus la Caisse populaire de Cowansville - congédiement du directeur et de son adjoint, motions de blâme et de non-confiance des membres à l'égard du conseil d'administration, démission du président et de deux autres membres du conseil d'administration - la tenue de l'assemblée générale ne devrait pas manquer d'intéresser, d'autant qu'à cette occasion, les membres seront confrontés au portrait exact de la situation financière de la Caisse cowansvilloise. Une assemblée à ne pas manquer...

M. Ménard président Optimiste

M. Jean-Luc Ménard a été porté à la présidence du club Optimiste de Sutton et Région, succédant ainsi à M. Werner Lengacher, dont il n'a pas manqué d'ailleurs de souligner le travail assidu tout au long de son mandat.

M. Ménard sera secondé de M. Lucien Rondeau et de M. Denis Boutin, vice-présidents, de M. André Galipeau, M. Hercule Boulanger et M. Winston Bressé, directeurs et de M. Bruno Coulombe, secrétaire.

Quant aux réalisations accomplies par le club Optimiste l'an dernier, elles se sont soldées par un succès incontestable, que ce soit au niveau du bulletin hebdomadaire, du concours d'art oratoire, de la semaine de sécurité à bicyclette ou encore au niveau de la semaine d'Opti-ski, du terrain de jeu municipal. La relève ne sera pas aisée pour le nouveau conseil d'administration, d'autant que le président s'est donné comme objectif de faire aussi bien, sinon mieux, grâce à l'appui de tous les membres optimistes.

Au cours de cette soirée, le club a accueilli un nouveau membre en la personne de M. Jean-Pierre Cabana, le maire du Village olympique de Bromont, qui assumera la direction du Centre d'accueil du Foyer Sutton Inc. Une mini-conférence a été présentée aux membres par M. Jean-Paul Bédard, portant sur différentes statistiques de ski.

Une soirée, somme toute, des mieux remplies et qui fut agréablement par un souper hors-pair; de quoi rendre encore plus optimistes les membres du club de Sutton et région.

L'AUBERGE du RELAIS

vous offre un
SPÉCIAL de la SEMAINE
de 11h. à 11h.

CHATEAUBRIAND (2 pers.)

19⁹⁵

CANARD du Lac Brome
Avec sauce à l'orange

5⁹⁵

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

L'Auberge du Relais - Knowlton - 243-6136

A tous les sympathisants péquistes

GRANDE SOIRÉE D'AMOUR NATIONAL

Fête populaire pour célébrer 2 ans de pouvoir et 10 ans d'existence du parti, dans la joie et la fierté Québécoise.

MUSIQUE, DANSE et POESIE

CE SOIR à 20 heures (8 p.m.)
SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
COWANSVILLE



Parti Québécois
Le parti des Québécois

L'association du Parti Québécois de Brome-Missisquoi



ELLES
SONT
LA!...

... et nous vous invitons à la grande
PRESENTATION

**Vendredi
le 17 nov.**

à compter de 7 h. p.m.

Venez admirer la toute nouvelle
collection des 1979

COROLLA
CORONA
CELICA
et la luxueuse
CRESSIDA

DES RAFRAICHISSEMENTS
SERONT SERVIS



Angle Principale et Voie d'Accès de l'Autoroute
C.P. 606 - GRANBY, QUÉ.
J2G 8E9



MM. André BEAUREGARD
André MALO
Luc FOUQUET
Gaétan FLEURANT
vous attendent

Une critique progressive du gouvernement

Rien de vraiment neuf n'est ressorti d'une rencontre-éclair, entre le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, et les membres de l'exécutif de Shefford de l'UN, S'il a fait ressortir, jeudi matin, au Granby, la nécessité d'assurer d'abord la relance économique, M. Biron a admis que son manque de leadership et d'agressivité était une perception répandue au Québec, mais il a tenu à l'expliquer.

Prenant pour acquis qu'il n'était pas question de critiquer le gouvernement péquiste au lendemain de son élection, alors qu'il n'avait encore rien fait, il a soutenu que la critique était allée en s'accroissant, à mesure que des faiblesses étaient notées. Il a tenu à souligner, cependant, qu'il ne serait pas question de critiquer le nationalisme, les pionniers de l'Union nationale ayant été les premiers à

en parler. "Je ne peux rejeter l'histoire du revers de la main" a-t-il expliqué.

Sur la question financière, il a rappelé que les sociétés d'état, qui gèrent un actif de quelque \$25 milliards sont, à toute fin pratique, intouchables actuellement, et qu'il a lui-même soumis une motion acceptée à l'unanimité à l'effet qu'une commission soit formée en vue d'étudier la possibilité d'une meilleure gestion de ces sociétés.

Ils vont revenir

Répondant à une question concernant les Québécois qui ont quitté la province, M. Biron a soutenu que ceux-ci reviendront s'ils peuvent gagner leur vie convenablement, dans un climat politique et social stables. "Les grandes

entreprises, dit-il, peuvent opérer à perte durant quelques années, mais celui qui n'administre qu'un million de dollars ne peut s'en permettre autant."

Selon lui, il devrait être possible, aussi, d'aider davantage les jeunes, au sortir de leurs études. "On investit, dit-il, quelque \$100,000 dans la formation de jeunes, pour les envoyer ensuite travailler ailleurs parce qu'ils ne peuvent s'installer chez nous. Peut-être, a-t-il ajouté, devrions-nous leur accorder \$25,000 de plus, sous forme de crédit, afin de leur permettre de se lancer..."

"On va prendre Shefford"

Pour M. André Bellerose, directeur général du parti,

qui accompagnait M. Biron à Granby, le comté de Shefford est un "comté naturel" pour l'UN, lors des prochaines élections. "On va prendre Shefford" a-t-il lancé, ajoutant que le Parti québécois y avait perdu de la force, et prédisant que la bisbille s'installerait chez les libéraux prochainement, toujours dans notre comté.

Il n'a pas manqué de souligner également que Shefford était bien entouré: "Brome-Missisquoi, St-Hyacinthe et Johnson comptent déjà des députés de l'Union nationale, et cette formation politique a inscrit Shefford au nombre des 40 comtés prioritaires en vue des prochaines élections provinciales. Sans compter que lors des dernières élections, le comté était à moins de 400 votes de la victoire.

Application de la loi 101

Centaine de personnes venues s'informer...

La session d'information organisée par l'Office de la langue française du Québec (OLFQ) sur l'application des règlements de la Charte de la langue française (Loi 101) a attiré plus d'une centaine de personnes provenant de divers milieux

hier matin à Granby. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tournée provinciale entreprise depuis la fin d'août par les représentants de l'OLFQ et qui d'ici le 7 décembre les mènera dans 22 des plus importants centres urbains

du Québec.

A cette occasion, les délégués du secteur du commerce et des affaires, des municipalités, des commissions scolaires, des services de santé et services sociaux et des différents bureaux régionaux du gouver-

nement ont eu l'opportunité de se renseigner sur les programmes de francisation devant être exécutés dans ces divers domaines.

Au cours d'une conférence de presse, le président de l'OLFQ, M. Raymond Gosselin, a indiqué que si cet organisme a les moyens d'aider les citoyens à prendre part au programme de francisation, ce processus ne pourra pas se réaliser si les Québécois n'apportent pas leur collaboration.

Il a également fait savoir que l'objectif n'est pas négociable mais que l'OLFQ pourra faire preuve de flexibilité en ce qui a trait à l'échéancier et aux modalités de la francisation dans ces secteurs.

M. Gosselin a mentionné qu'on ne peut traiter de la même façon une entreprise ou une municipalité de l'Estrie par rapport à une région telle que le Saguenay-Lac-St-Jean, compte tenu de la proportion importante d'anglophones dans plusieurs municipalités des Cantons de l'Est, notamment près des frontières américaines.

Un peu plus tôt, M. Gosselin s'était adressé à l'ensemble des participants, avant que ceux-ci oeuvrent dans les trois ateliers prévus, pour signaler que la francisation des entreprises pouvait être rentable.

Ainsi en permettant aux employés de travailler dans leur langue, on peut envisager une augmentation de la productivité. De plus, la francisation de l'entreprise est susceptible d'améliorer les contacts avec le milieu et de favoriser la paix sociale.

Un bon débat

L'atelier portant sur la francisation dans les municipalités, les services de santé et les services sociaux a permis au groupe d'environ trente personnes d'entamer une discussion sur divers sujets.

Mme Judith Grenon, de la Commission de toponymie, a été l'une des personnes-ressources à cet atelier alors qu'elle a expliqué le fonctionnement et les rôles de cet organisme.

C'est ainsi que la Commission de toponymie, créée en 1977, a notamment comme devoirs d'établir les normes et les règles d'écriture dans la dénomination des lieux; de procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux; d'établir et normaliser la terminologie géographique; d'officialiser les noms de lieux; de diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec et enfin de donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de toponymie.

Mme Grenon a également souligné que la première édition du Répertoire toponymique du Québec sera disponible au début de 1979 et contiendra environ 75,000 noms de lieux officialisés jusqu'ici par la Commission de toponymie, abstraction faite des voies de communication.

Les entités naturelles (rivière, îles, lacs, etc.) et les entités administratives (villes, villages, localités, cantons, etc.) constitueront les deux grands ensembles géographiques de ce répertoire.

Ce document, qui sera en vente chez l'Éditeur officiel, contiendra la localisation exacte de l'entité et si le nom choisi par la Commission de toponymie diffère de celui employé usuellement, l'appellation usuelle, tout en étant inscrite,



(Photo Jeannot Petit)

M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, rencontrait l'exécutif de l'Association de Shefford, à l'occasion d'un déjeuner tenu au motel Le Granby. Accompagné de son épouse et de M. André Bellerose, directeur général du parti, il a profité de l'occasion pour

mentionner que la population était insatisfaite du gouvernement actuel sur deux points surtout, l'économie et la création d'emplois, "justement les deux points sur lesquels l'Union nationale insiste" a-t-il précisé.

pas posé de problème, les catalogues, dépliants et autres ont soulevé plus de commentaires. Il faut dire que la situation est complexe: ceux qui sont distribués directement peuvent être bilingues, alors que ceux qui sont offerts dans les endroits publics se doivent d'être en français uniquement, même si une version anglaise peut exister. D'un autre côté, certains catalogues d'entreprises spécialisées peuvent devenir des outils de travail pour les grossistes et les détaillants qui s'en servent. Dans cette optique, ils devraient n'afficher que du français.

Les raisons sociales

De la même façon, l'obligation pour une raison sociale d'être en français seulement au Québec peut créer des problèmes aux entreprises qui font affaire avec les autres provinces, selon certains. On a même soulevé le cas d'une province où des clients avaient refusé un produit parce que du français se trouvait sur les étiquettes.

L'atelier avait débuté par un résumé de la classification des entreprises, compte tenu de leur genre d'opérations, et sur le calendrier de francisation qu'elles auront à respecter. Les principales étapes à franchir sont l'obtention d'un certificat provisoire de francisation, après quoi l'Office de la langue française apporte son aide pour la réalisation du programme de francisation, établi à partir de la situation existante, le tout devant amener la délivrance d'un certificat de francisation avant 1983.

Nombreuses questions

A l'atelier sur la langue du commerce et des affaires, aussi bien que sur la francisation des entreprises, de nombreuses questions furent posées sur des cas précis soulevés par les participants. M. Gaston Pelletier, négociateur de l'OLFQ auprès des entreprises dans leur démarche en vue de l'obtention de leur certificat de francisation, a tenté de répondre à chacun, bien que certains aspects soient demeurés plutôt obscurs.

Si la classification des commerces et l'étiquetage en français n'ont à peu près

CINÉMA PALACE
GRANBY, QUE. (514) 372-4486

L'AFFICHE DU VENDREDI LE 17 AU MARDI LE 21 NOVEMBRE: MERCREDI LE 22 NOVEMBRE: CONCERT ANDRÉ GAGNON JEUDI LE 23 NOVEMBRE: SPECTACLE DOMINIQUE SHOUTIME

NOIR/BLANC SEMAINE CERCLE à 9.00 COUP à 7.15 DIMANCHE CERCLE à 2.50, 8.00 et 9.50 COUP à 1.00, 4.50 et 7.50

AVEC LES ARTS MARTIAUX, IL POUVAIT SURMONTER TOUT CE QUI ÉTAIT MIS À SON ÉPREUVE!

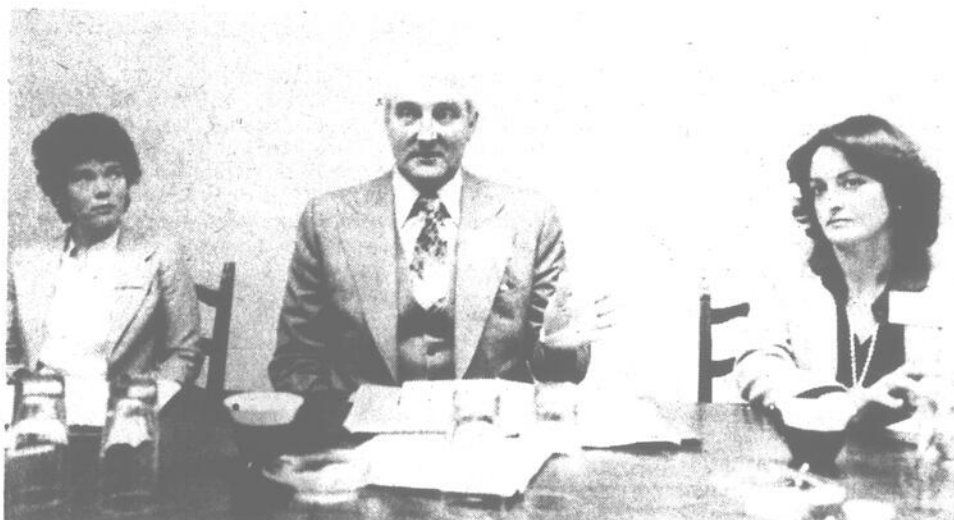
DAVID CARRADINE POUR TOUS

L'homme qui voulait vaincre la force!



Le Cercle de Fer

UN COUP DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS
Objectif: tous les diamants du monde.



(Photo Jeannot Petit)

La ville de Granby a accueilli hier plusieurs représentants de l'Office de la Langue française du Québec venus apporter de l'information sur les programmes de francisation devant être appliqués dans divers milieux (scolaire, municipal, industriel, commercial, etc.). Dans l'ordre habituel: Mme Hélène Cajolet-Laganière, chef de service du bureau régional de Sherbrooke de l'Office; M. Raymond Gosselin, président de l'Office et Mme Judith Grenon, de la Commission de toponymie.



(Photo Jeannot Petit)

L'atelier sur la francisation des municipalités, des services de santé et des services sociaux a rassemblé une trentaine de participants provenant des quatre coins de la région.

La science-fiction à son meilleur

3 SUPER FILMS

UN MONDE OU RIEN NE PEUT ALLER DE TRAVERS

MONDE DE L'OUEST

YUL BRYNNER RICHARD BENJAMIN JAMES BROLIN

MOINS DE 14 ANS \$1.50

3e FILM

Au XXIIe siècle, la vie ne sera consacrée qu'au plaisir jusqu'à l'âge de trente ans. Nul ne doit dépasser cette limite... et pourtant certains tentent de s'évader!

L'ÂGE DE CRISTAL

FARRAH FAWCETT-MAJORS & PETER USTINOV MICHAEL YORK JENNY AGUTTER

Cinéma LE PLAZA

375-1826

tous les soirs 7 h 00

Dimanche 1h00 et 7h00

SOLEIL VERT

SOYLENT GREEN

2e FILM

GRAND PRIX DU FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE D'AYOZAS

CHARLTON HESTON LEIGH TAYLOR-YOUNG EDWARD G. ROBINSON CHUCK CONNORS JOSEPH COTTEN

GAGNÉ, & GUAY

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
Alain Guay, LL.L.
Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

A. BOULAIS ELECTRIQUE

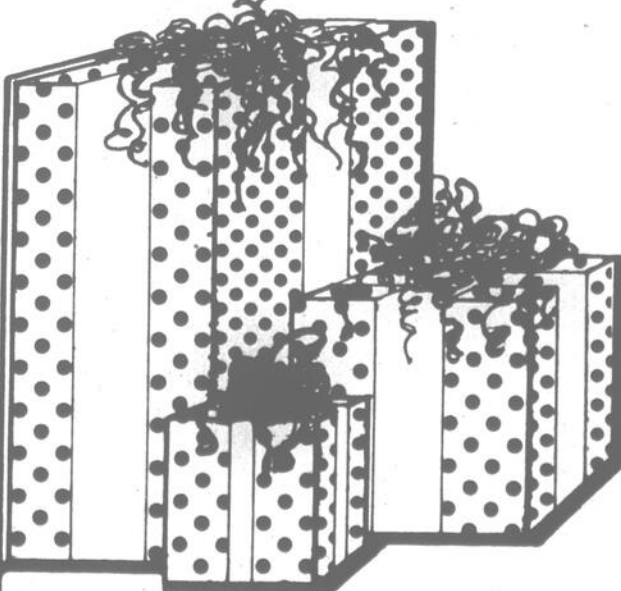
Adrien Boulais, prop.



ROBERT BOULAIS
Gérant de service

**Bureau 375 Roy
Granby, 378-2143**

Réparations sur
poêles &
réfrigérateurs
congélateurs de
toutes marques,
à domicile.



Petite ou grosse, des trois
c'est le meilleur choix
parce qu'emballée

boutique autr*chose

lucie belzil 372-4843

porte 108 carrefour 100

près du café terrasse

éditorial

Le greffier no 1 au Québec

On dit souvent: personne n'est irremplaçable. Ce qui est exact. Mais il faut reconnaître, cependant, que, dans certains cas, des hommes qui occupent des fonctions importantes dans la vie publique ou l'entremise privée sont plus difficilement et, parfois très difficilement remplaçables le jour où ils prennent leur retraite.

Et c'est après leur départ, surtout à ce moment, que l'on s'en rend compte réellement. On est tellement habitué de les voir remplir leurs fonctions facilement que l'on ne se rend pas compte de la difficulté de celles-ci. Et pourtant, que d'efforts n'ont-ils pas faits durant les nombreuses années au cours desquelles ils ont assumé leurs lourdes responsabilités pour en arriver là?

Or, c'est ce qui se produit en ce moment avec le départ éventuel de M. Donat Brosseau de l'Hôtel de ville, où depuis près de quarante ans il assume à peu près toutes les fonctions. Tout d'abord secrétaire au service de la police en 1939, il est passé successivement au service de l'évaluation, à la perception des taxes, à la cour municipale, pour ensuite devenir acheteur, responsable des travaux publics, assistant-contrôleur et, finalement, contrôleur, titre équivalent à celui de gérant-greffier qu'il abandonne au moment de sa démission.

Mais ce qu'il importe de préciser en indiquant les services où il a œuvré depuis 1939, c'est que M. Brosseau n'a jamais cessé de se familiariser avec toutes les complexités de l'administration municipale et les législations régissant le fonctionnement des municipalités, ce qui en fait, et cela depuis plusieurs années, l'un des administrateurs les plus qualifiés en ce domaine. Nous oserions même dire, après l'avoir vu à l'œuvre dans les circonstances les plus difficiles, que celui qui prend une retraite bien méritée aura été le meilleur greffier municipal du Québec.

Rares sont à notre avis les conseillers juridiques qui auront même osé donner des directives à M. Brosseau, car Donat, comme on l'appelle familièrement, connaît le code municipal comme pas un. Le maire, les conseillers et combien d'autres auront toujours retenu au greffier de Granby

pour régler les problèmes dont ils devaient assumer la responsabilité devant le public, car M. Brosseau, tant au plan financier, administratif que légal, était le véritable spécialiste à consulter.

C'est en somme M. Brosseau qui depuis au moins un quart de siècle aura été l'âme dirigeante, le personnage silencieux auquel rien n'échappe, qui attire l'attention en tout et partout, conseille, dirige, enfin modernise l'administration pour l'adapter aux exigences de la population. Et cela, sans jamais s'en attribuer le crédit.

Un administrateur intègre dans toute la force du terme, M. Brosseau peut aujourd'hui la tête haute franchir les portes de l'hôtel de ville. On pourrait dire en d'autres mots qu'il ne doit rien à personne, mais que un peu tout le monde lui doit un témoignage d'estime et de reconnaissance pour avoir si bien servi la communauté granbyenne durant la majeure partie de sa vie.

Pour ceux qui ignorent les lourdes responsabilités de la fonction de greffier à l'Hôtel de ville, le fait que M. Brosseau ait fait preuve d'une compétence peu commune dans l'exercice de son travail peut sembler normal, naturel. Mais pour ceux qui l'ont vu à l'œuvre, cela est bien différent. Ils savent ce que Granby perd avec le départ d'un serviteur aussi précieux dont le seul et unique souci était le progrès de cette ville.

Pour notre part, nous regrettons vivement sa démission. Nous savons que, dans la vie de tout homme, il vient un temps où il doit songer à un repos bien mérité... en somme à la retraite inévitable. C'est le cas de M. Brosseau. Nous aurions cependant souhaité qu'il demeure encore quelques années à son poste, comme Granby traverse en ce moment des jours difficiles.

C'est là toutefois une décision dont il est le seul maître. Nous la respectons. Nous nous joignons à tous ceux qui, aujourd'hui, lui rendent hommage pour lui offrir le témoignage de notre admiration et de notre reconnaissance.

Bonne et heureuse retraite, mon cher Donat.

Roland Gagné

Coupures qui frapperont surtout les francophones

QUÉBEC (PC) — Ce sont d'abord et avant tout les francophones qui feront les frais du raz-de-marée de coupures qui déferlera, au printemps, sur les centres de formation linguistique de la Fonction publique fédérale.

En effet, c'est une majorité d'employés francophones qui seront mis à pied: sur les 339 professeurs et conseillers pédagogiques qui seront licenciés des centres de formation linguistique, le 31 mars, 313 proviennent des effectifs enseignant les français.

Par ailleurs, le réaménagement des structures de formation linguistique découlant des compressions budgétaires favorisera la formation anglaise des fonctionnaires francophones et défavorisera la formation française des fonctionnaires anglophones.

L'étude cas par cas des coupures d'effectifs révèle que la formation linguistique anglaise à l'intention des fonctionnaires francophones, sera maintenue au Québec, tandis que les cours de français à l'intention des fonctionnaires anglophones seront discontinués en Alberta et en Colombie-Britannique. On découvre en outre que, dans les régions où les coupures visent tant les sections anglaises que françaises des centres de formation linguistique, ce sont les secondes qui sont les plus durement touchées.

Outre la fermeture totale de la section française de Québec et le maintien quasi intégral de la section anglaise, on note le licenciement de 61,5 pour cent des professeurs de français du centre de formation de Montréal par rapport à la mise à pied de 23,8 des professeurs d'anglais.

Dans la majorité des autres régions,

on assiste à une réduction appréciable des effectifs enseignant les français.

On note toutefois deux exceptions. La première touche les provinces centrales Manitoba et Saskatchewan pour lesquelles le centre de formation de Winnipeg continuera de dispenser l'enseignement du français. La deuxième concerne la région de la Capitale nationale, où la proportion des mises à pied est la même chez les enseignants anglophones et francophones.

Globalement, 37,7 pour cent des effectifs pédagogiques français seront supprimés contre 20,3 pour cent des effectifs pédagogiques anglais. Pour expliquer cette disproportion, le directeur général de la formation linguistique à Ottawa, M. Roger Lapointe, invoque la baisse de la demande depuis la révision de la politique de bilinguisme de la Fonction publique, en 1977, qui a considérablement diminué le nombre de postes identifiés comme étant bilingues.

La majorité des postes réidentifiés bilingues sont désormais situés dans la région de la Capitale nationale, explique M. Lapointe.

Mais l'argument de la baisse de la demande n'a pas satisfait le Syndicat des employés de la Commission de la fonction publique qui, dans un document daté du 6 octobre, accuse les ministères de tout mettre en œuvre pour paralyser les services de formation linguistique du gouvernement fédéral afin de consacrer leurs budgets à autre chose. Depuis la révision de la politique de bilinguisme, l'an dernier, les ministères ont récupéré beaucoup de pouvoirs au niveau de la formation linguistique des fonctionnaires.



Le page étranger a été adopté

VATICAN (AP) — Jean-Paul 1er, le 'pape souriant', a donné un caractère de simplicité et d'humilité à la papauté au cours de son règne éphémère de 34 jours. Son successeur, Jean-Paul II, l'archevêque de Cracovie, lui a consacré de nouvelles dimensions humaines, dans un style pontifical nouveau.

En un mois, depuis son élection, le pape 'étranger' a été adopté sans réserve par les Italiens.

En matière ecclésiastique, certes, il n'a encore publié ni décret, ni encyclique. Mais les propos qu'il a tenus jusqu'à présent laissent entendre qu'il est favorable à une continuité et aux réformes introduites par ses prédécesseurs.

"Il a le contact", a déclaré un jeune prêtre à propos du nouveau successeur de Pierre, homme robuste, poli, qui se mêle à la foule, embrasse les enfants et préfère, lorsqu'il s'adresse aux fidèles, la formule de "frères et sœurs" à celle "chers fils et filles".

"Il est patent qu'il est en communication directe avec les gens", a déclaré le père James Long, du Secrétariat pour l'Unité.

Les Italiens ont accueilli Jean-Paul II — le premier pape non-italien depuis quatre siècles et demi — avec enthousiasme et respect. Des cris de "viva il papa" saluent chacune de ses apparitions et beaucoup estiment que ses qualités personnelles pourraient en faire un des papes les plus populaires de l'histoire.

Patrie

Depuis son élection, le 16 octobre, Jean-Paul II s'est employé à "s'insérer dans sa seconde patrie" — et, ce faisant, il s'est davantage comporté comme pri-

mat d'Italie que comme chef de 700 millions de catholiques à travers le monde.

"Comme je ne suis pas né dans ce pays, j'éprouve davantage le besoin d'une naissance spirituelle", a déclaré Jean-Paul II, dans un hommage à saint François d'Assise.

Le thème italien est revenu constamment dans ses audiences, dans ses déplacements: "J'éprouve d'autant plus le besoin de m'insérer sur cette nouvelle terre, que Pierre a choisi. Cette terre m'a toujours été proche. Aujourd'hui, elle est devenue ma seconde patrie. Je désire faire partie de l'Italie dans toute sa richesse historique et, en même temps, dans toute sa réalité contemporaine".

Selon les milieux du Vatican, il s'écoulera peut-être un certain temps avant que le pape passe aux déclarations et aux actes concrets — en mettant en œuvre ses premiers propos, d'après lesquels il s'attachera essentiellement à mener à bien les réformes de Vatican II, par "des actions stimulantes mais prudentes".

Jusqu'à présent, souligne-t-on, le pape n'a guère le temps de songer à de telles initiatives et à les appliquer.

Propos

Néanmoins, dans de brèves déclarations ou dans des propos improvisés ces grandes lignes de la pensée pontificale ont pu être dégagées:

— Le célibat sacerdotal: Le pape en a réaffirmé le principe avec force. "Il nous faut conserver le sens de notre vocation unique. Nous sommes dans le monde, mais nous ne sommes pas de ce monde".

— Les droits de l'homme: disant que c'était là "la grande aspiration de notre temps", il a laissé entendre que l'Eglise

jouerait un rôle plus actif dans la défense des droits de l'homme à travers le monde. Mais il a aussi déclaré que l'Eglise n'était une "rivale" pour aucun système politique.

— L'œcuménisme: Le pape a déclaré que l'Eglise, malgré "des obstacles doit aller de l'avant sur la voie" de l'union avec les autres Chrétiens, mais aussi sans transiger sur "la véritable doctrine catholique". La discussion des Chrétiens est "un scandale intolérable", a-t-il dit.

— La doctrine et la discipline: Il a lancé un appel pour qu'un nouvel accent soit mis sur le rôle de la doctrine dans la vie de l'Eglise et sur le maintien de la discipline.

— La détente: Le pape s'est engagé à poursuivre la politique de ses prédécesseurs et à poursuivre un dialogue avec les pays dont l'Eglise n'approuve pas la politique.

Mais quels que soient ses projets pour l'Eglise, quels que soient les changements qu'il puisse apporter dans l'avenir, Jean-Paul II a agi avec prudence jusqu'à maintenant.

Avec prudence, il a maintenu en fonction la plupart des responsables de la Curie mais, simultanément, il a laissé la porte ouverte à un éventuel remaniement en ne reconduisant dans ses fonctions de secrétaire d'Etat, que pour "une période initiale", le cardinal français Jean Villot — qui a d'ailleurs manifesté l'intention de se retirer.

On dit aussi qu'il envisagerait de réunir prochainement un Consistoire, afin de créer de nouveaux cardinaux.

Enfin, il pourrait prochainement se rendre à l'étranger, assister, au début de l'année prochaine, à la conférence des évêques d'Amérique latine, à Puebla (Mexique), aller en Pologne et même au Proche-Orient.

Ryan attend un comté

MONTREAL (PC) — M. Claude Ryan étudiera "très sérieusement" la possibilité de se présenter à des élections partielles en 1979 s'il se crée une vacance à l'Assemblée nationale.

C'est ce que le chef du Parti libéral du Québec a déclaré, mardi, à une question d'un membre d'un club social de Montréal, qui s'est présenté comme un libéral convaincu et qui reprochait à M. Ryan un manque de dynamisme et d'agressivité à la direction du PLQ. La véritable opposition à l'Assemblée nationale, a poursuivi ce partisan libéral, vient de l'Union nationale.

A ces reproches, M. Ryan a répondu en expliquant que les gens attendaient des "idées positives" du Parti libéral et qu'il n'était pas dans ses intentions de faire apparaître M. Lévesque comme un diable.

J'avais promis de renforcer le PLQ au niveau des comtés, a rappelé M. Ryan, et j'ai passé l'automne dans mon bureau à cette fin. Nous avons réussi à redonner de la vie au parti et notre campagne de recrutement nous a permis de trouver 25.000 nouveaux adhérents.

Le chef du PLQ a laissé entendre à

ceux de ses partisans qui lui reprochaient un manque de dynamisme, de s'occuper plutôt des tâches qui leur avaient été confiées au niveau des comtés, le bon déroulement de la campagne de financement, par exemple.

Quand le parti aura été remis sur pied et que ses coffres seront bien remplis, "on va parler fort", mais il faudra avant que je puisse montrer un parti qui est en grand état de santé, a-t-il déclaré.

"Les chances sont très fortes que j'irai", a déclaré M. Ryan en parlant de son éventuelle candidature à l'Assemblée nationale. Il ne forcera personne à démissionner pour lui laisser une place, a-t-il affirmé, mais si le besoin s'en fait sentir, plusieurs députés libéraux ont déjà offert à leur chef de se retirer pour lui laisser leur comté. M. Ryan estime qu'il sera important en 1979 d'être à l'Assemblée nationale, d'autant plus que les débats sont maintenant télévisés.

Le fédéralisme rentable

Avant d'aborder la question de son avenir à l'Assemblée nationale, M. Ryan

Un aveugle à la mairie

JOLIETTE (PC) — La population de Joliette a confié l'administration de cette municipalité à un aveugle. En effet, M. Gilles Beaudry, âgé de 49 ans, qui a été conseiller municipal pendant huit ans, est un handicapé visuel. Il a été élu sans opposition le 29 octobre dernier.

C'est d'ailleurs cette absence d'opposition qui lui fait dire, en boutade, que "seuls mes adversaires politiques se sont opposés à mon élection à titre de maire de Joliette".

Homme d'affaires et commerçant depuis 29 ans, "j'ai ouvert mon premier commerce à l'âge de 20 ans", souligne-t-il, Gilles Beaudry, un solide gaillard qui se déplace sans canne blanche et sans chien, possède un commerce départemental qui fait un chiffre d'affaires de \$3 millions par année. Il emploie normalement 24 personnes, mais à certains moments son personnel atteint 50 individus.

Admirateur de Tardif

Le nouveau maire de Joliette, contrairement à plusieurs de ses collègues à la mairie d'autres municipalités, considère le ministère des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, comme "le meilleur qu'ait jamais eu le Québec" malgré son "air radical de gars de la GRC pas facile d'approche", commente-t-il. Gilles Beaudry s'empresse de préciser qu'il n'est pas péquiste pour autant.

Ce qu'il admire chez le ministre Tardif c'est qu'il "n'a pas peur d'aller jusqu'au bout". M. Beaudry soutient à propos de la réforme fiscale municipale controversée entreprise par le ministre Tardif qu'en fin de compte cela se traduira pour une ville comme Joliette par une "meilleure parité" des revenus fiscaux.

Réponse aux critiques

Répondant aux critiques qu'un maire

aveugle ne peut voir les actes et contrats qu'il signera, Gilles Beaudry affirme que tous les contrats desquels une ville est partie, sont d'abord approuvés par les membres du conseil (ils sont neuf à Joliette au lieu de six sous l'ancienne loi). Sans compter, dit-il, qu'un notaire les rédige avant de les faire parapher.

Rassurant ses concitoyens, le maire Gilles Beaudry rappelle qu'il a signé de sa main depuis qu'il est en affaire, au-delà de "350 contrats notariés". "Il n'y a rien là, dit-il. Joliette, comme la plupart des autres municipalités de même taille, possède un appareil spécial contenant la signature du maire laquelle est apposée ensuite mécaniquement sur tous les chèques qui émanent d'elle".

Le maire Beaudry fait peu de cas du fait que l'élection d'un aveugle constitue une première québécoise, expliquant qu'il y a quelques années, un autre handicapé visuel été choisi dans Argenteuil pour diriger les destinées d'un village.

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée.

136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général: Jean-Louis GROULX
Secr. et dir. du personnel: Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE
Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0676.



Journal fondé en 1935
Quotidien depuis 1945

Les maires de Rouville expriment leur inquiétude

Les maires du comté de Rouville estiment qu'il est urgent que Québec leur per-

Et, déjà, des municipalités ont dû faire face à la fureur de contribuables

Une consolation toutefois pour les maires qui ont eu du mal à faire "passer" un règlement de zonage ou qui l'ont vu repoussé par leurs contribuables municipaux et, par le fait même, devient

Aussi, les membres du Conseil de comté de Rouville ont-ils demandé à la secrétaire de leur organisme, Mme Rita Rondeau, d'organiser à brève échéance une séance d'information sur ce projet de loi qui d'ores et déjà fait parler de lui, après avoir été tellement attendu et souhaité par la classe agricole du Québec.



Le nouveau local des Fermières de Saint-Paul d'Abbotsford vient d'être inauguré et c'est le curé de la paroisse, M. l'abbé Yves Laroie qui a présidé à la cérémonie de la bénédiction des lieux en présence des autorités municipales représentées par le maire M. Agénor Menard. Le local, qui est situé au sous-sol du 966 de la rue Principale, facilitera grandement le travail des responsables de l'organisme. On voit ici, à l'occasion de l'inauguration, Mme Yvette Dion, de Granby, présidente de la Fédération no 10; Mme Rita Chagnon, présidente du Cercle des fermières de Saint-Paul et Mme Noella Gaucher, responsable du local.

Cadbury veut \$10 millions

(Demandez M. Laforest)

La femme au travail a droit à la maternité

2e plancher — COWANSVILLE



L'apprentissage à la liberté ça ne s'invente pas d'un seul coup à l'âge adulte.

Abolir la publicité aux enfants les prive d'un instrument important de cet apprentissage.

Les mécanismes actuels d'autorégulation.

Sans vouloir être plus catholiques que le pape ou plus alarmistes que le gouvernement, nous voudrions d'abord faire un tour d'horizon de la situation actuelle. Nous serons alors plus en mesure de voir comment améliorer cette situation sans tomber dans le piège de mesures radicales qui vont à l'encontre même de la protection du consommateur, petit ou grand.

En 1971, l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs se dotait d'un code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants. Ce code très sévère, qui émanait des efforts conjoints de l'industrie privée et des radiodiffuseurs, stipulait qu'aucune annonce ne pouvait être mise en ondes sans avoir reçu l'approbation du Conseil des normes de la publicité.

Ce code peut se résumer comme suit:

Nul ne peut diffuser une publicité destinée aux moins de 13 ans qui dénature le rendement ou l'usage et le prix d'un produit, incite formellement à l'achat, représente des comportements contraires à la prudence ou aux valeurs sociales, annonce des médicaments ou des vitamines, utilise des personnages connus ou des dessins animés ou suggère que le produit confère à son utilisateur des avantages physiques, sociaux ou psychologiques supérieurs, sauf si cette suggestion est vraie en ce qui a trait à l'éducation ou à la santé.

Le code stipulait en outre que tout message publicitaire diffusé le matin pendant les heures de classe doit s'adresser à la famille entière, parents ou autres adultes, plutôt qu'aux enfants. Il réduisait également le temps d'annonces publicitaires pendant une demi-heure de programmation pour enfants à quatre minutes au lieu des six minutes permises auparavant. Ce qui représente une diminution de 30%. Enfin, depuis 1972, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes exige le respect obligatoire de ce code par tous les radiodiffuseurs.

Ce code visait à protéger l'enfant, sans le priver de cet instrument moderne d'information et d'apprentissage qu'est la publicité et auquel il a droit comme tout citoyen à part entière. La mise en vigueur et l'application très stricte de ce code menèrent à un assainissement remarquable de toute la publicité destinée aux enfants ainsi qu'en témoignent ces données fournies par le Conseil des normes. (Organisme indépendant chargé de l'application du code.)

	1973	1974	1975	1976	1977
Plaintes reçues (Canada)	97	33	12	7	9
Produits					
Jouets	75	24	5	4	6
Nourriture	14	14	6	2	1
Disques	1	—	—	—	—
Général	2	—	1	1	2
Appréciation					
Plaintes retenues	10	9	1	—	2
Plaintes non retenues	65	24	11	4	3
Ne concernant pas la publicité	6	1	—	1	1
Annulées	7	3	—	—	—
Opinions personnelles	4	1	—	2	3

Il ressort clairement de ce tableau l'indubitable efficacité de ce code. De 73 à 77, le nombre des plaintes est passé de 97 à 9 et seulement 2 de ces dernières étaient fondées.

Ces données prouvent que le mécanisme autorégulateur dont s'est dotée l'industrie conjointement avec l'Association des Radiodiffuseurs répond amplement aux exigences d'une publicité saine et honnête.

L'abolition de la publicité aux enfants et ses répercussions.

L'article 233 du nouveau projet de loi 72 stipule que: "Nul ne peut faire de la publicité à but commercial destinée à des personnes de moins de treize ans".

Suivi par l'article 234. "Pour déterminer si un message publicitaire est ou non destiné à des personnes de moins de 13 ans, on doit tenir compte du contexte de sa présentation et notamment:

- A) de la nature et de la destination du bien annoncé;
- B) de la manière de présenter ce message publicitaire;
- C) du moment ou de l'endroit où il apparaît."

Ce projet de loi puise ses origines dans les pressions exercées depuis 1971 par le MAPE (Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants). Les arguments allégués par le MAPE en faveur de cette mesure sont les suivants:

1. d'ordre social, car la publicité colporte une image de société de l'abondance étrangère au vécu de la majorité des enfants;
2. d'ordre moral, car la publicité se sert de techniques de persuasion prouvées efficaces contre des individus sans défense;
3. d'ordre pédagogique, car la publicité propose trop souvent des objets mécaniques inhibiteurs comme jouets et des produits non nutritifs comme aliments;
4. d'ordre psychologique, car la publicité crée des besoins artificiels chez les enfants.

Cette argumentation semble de toute évidence ignorer totalement certaines données scientifiques récentes sur la différence de perception qui existe entre les enfants de moins de 7 ans et ceux de plus de 7 ans.

Une étude menée à Harvard par les professeurs Scott et Ward intitulée "Commercial Watching Behavior" démontrerait les faits suivants.

Tous les enfants peuvent identifier le terme "réclame commerciale" mais ceux de 5 à 6 ans démontrent une certaine confusion quant à son "aspect factuel". C'est-à-dire qu'ils pensent que tout le contenu d'une réclame commerciale est vrai, réel et tel quel. Par ailleurs, ils mentionnent la valeur "divertissement" de la réclame.

Les enfants de 7 ans et plus sont déjà beaucoup plus critiques vis-à-vis des réclames. Ils comprennent fort bien que le but de la publicité est de vendre un produit. À partir de cet âge, ils apprécient l'humour léger de la réclame mais savent l'apprécier à sa juste mesure.

Cette étude scientifique nous mène à penser que les enfants ne sont pas si crédules et qu'on ne peut pas leur en faire accroire autant que voudraient bien le penser certains intellectuels ou certains parents.

Et pour citer le Secrétaire général du Conseil des normes de la publicité: "L'enfant est loin d'être une victime et la publicité qu'on lui adresse via le média devient alors un bel exemple du contrôle qu'il exerce sur sa vie. Il se laisse moins bernier que l'adulte parce qu'il n'a pas encore appris à se mentir à lui-même: ce qui est vrai est vrai, ce qui est fantaisie est fantaisie et ce qui est nul ou mauvais demeure nul ou mauvais".

Nonobstant le fait que ces clauses du projet 72 méprisent les facultés intellectuelles de l'enfant, on peut déjà prévoir qu'elles auront des répercussions culturelles et économiques très négatives.

Nous savons tous que les radiodiffuseurs tirent une bonne partie de leur subsistance des revenus provenant de la publicité. Privées de ces revenus, les stations de télévision privées seraient forcées de réduire considérablement la quantité et même la qualité des émissions enfantines. Une production locale employant nos artistes et conçue pour répondre directement aux besoins et aux aspirations de notre milieu se trouvera de but en blanc nettement appauvrie. Ce qui aura pour effet ultime d'amoinrir la programmation infantine au lieu de la stimuler et de l'améliorer comme nous le souhaitons tous.

Et il n'est pas exagéré de parler ici du phénomène de "déculturation". Car l'enfant, qui a un besoin légitime de s'informer et de se divertir par la télévision, syntonisera tout simplement les postes américains.

Voici ce que l'industrie propose en respectant l'esprit même de ce nouveau projet de loi.

Nous proposons 2 mesures.

- 1° Interdire la publicité destinée aux enfants d'âge préscolaire.
- 2° Établir un mécanisme de collaboration avec le gouvernement afin d'exercer un contrôle des plus vigilants à tous les niveaux de la publicité destinée aux enfants.

Nous considérons que l'abolition pure et simple de toute publicité destinée aux enfants les prive d'un instrument d'apprentissage important et les enferme dans un ghetto où ils n'ont pas le loisir de se confronter à la réalité. Cette éducation à la liberté d'examiner, de choisir, de décider, c'est une partie essentielle de tout processus d'apprentissage sain et positif. C'est une éducation dont la responsabilité revient d'abord aux parents qui n'ont pas le droit de se départir de leurs obligations en faveur d'un État qui deviendrait une sorte de vase clos ou de fausse providence.

En terminant, nous aimerions citer l'Honorable Lise Payette qui nous indique clairement quel est l'esprit de cette nouvelle loi de protection du consommateur "... le code est surtout basé sur le plus grand respect de l'autonomie du consommateur, le consommateur qui somme toute doit être le premier agent de sa protection ... Devenir libre, c'est difficile, c'est s'obliger à se repenser chaque jour, à se prendre en main. Et l'ambition profonde de cette protection du consommateur est d'être un des outils essentiels à cette reprise en charge de nous-mêmes, une reprise en charge individuelle qui constitue la véritable première étape avant la réalisation de notre projet de reprise en main collective." (Allocution prononcée au cours du déjeuner-causerie organisé par la Chambre de Commerce de la Rive-Sud, le 26 mai 1978).

Cette éducation à l'autonomie, ça ne s'invente pas d'un seul coup à l'âge adulte. C'est un apprentissage que les parents doivent mener de concert avec leurs enfants.

Le Groupe des 10.

Publicité-Club de Montréal

Association de communication publicitaire de Québec

Conseil des agences de publicité du Québec

Association des dirigeants d'agences de publicité du Québec

Association canadienne des annonceurs

Association canadienne des radiodiffuseurs

Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française

Association canadienne des représentants en radiodiffusion

Institut de la publicité canadienne

Bureau consultatif de la publicité canadienne

Faisons donc confiance à nos enfants.

Les deux clubs de tête visitent les Vics

"Nous n'avons pas le choix, il nous faut vaincre Longueuil et St-Jean"

...Marc Courtemanche

GRANBY (BB) - Deux des quatre équipes qui devançant les Vics de Granby au classement de la ligue Richelieu sont Longueuil et St-Jean. Tous deux se partagent le premier rang avec 20 points... cinq de mieux que Granby.

Il suffirait de dire que, justement, Longueuil et St-Jean seront à Granby en fin de semaine, pour nous convaincre sans plus de com-

mentaire, de l'importance des deux rencontres qu'auront à disputer les hommes de Marc Courtemanche et de Roger Vachon, ce soir et dimanche soir.

Les Vics accueillent les Sieurs de Longueuil ce soir à 19h30, St-Jean sera à Granby.

Devant une telle situation, il est facile à des instructeurs de motiver des joueurs

qui veulent vraiment demeurer dans la course au championnat. Chez les Vics, l'unanimité se fait chez les joueurs; tous veulent lutter farouchement pour grimper en tête. Pour se faire, avant tout, ils doivent vaincre les équipes qui les précèdent au classement, surtout si ces équipes mènent le peloton. Le problème est très simple dans le cas qui occupe les Vics aujourd'hui: VAINCRE... OU PERIR!

En effet, les Vics n'ont pas beaucoup de choix. Ils leur faut battre Longueuil et St-Jean pour demeurer dans le peloton de tête, ou perdre pour se voir relayer en bon bout de temps dans la seconde division du classement. Les joueurs le savent et ils n'ont sans doute pas besoin plus d'explication. "Nous n'avons qu'à jouer du hockey comme en fin de semaine dernière et le tour sera joué", a clairement indiqué Marc Courtemanche, hier soir.

De plus, si les Vics battaient Longueuil et St-Jean en fin de semaine, ils seraient responsables d'un classement très serré, comme rarement on en aura vu dans la Ligue Richelieu.

PIERRE BELANGER

Pierre Bélanger est le gérant général des Vics. Il brasse des affaires à la Ligue et dans le bureau des Vics, mais il est rare qu'on puisse lui arracher quelques commentaires. Mais hier, c'était différent. Pierre ne tenait pas! Il est à la fois

anxieux et impatient de voir arriver Longueuil et St-Jean. "Il nous faut ces deux victoires, sans quoi nous ne serons plus dans la course pour longtemps. Les gars sont capables. Ils ont joué du hockey excellent contre les équipes de tête sur la patinoire de ces dernières. Ils peuvent sans doute faire autant sinon mieux devant nos partisans, surtout que nous attendons les deux plus grosses foules de la saison, vendredi et dimanche soir", a déclaré Pierre.

Le gérant général a aussi fait remarquer que la visite du Longueuil ce soir à Granby sera sa dernière de la saison. Il s'agira aussi de la 3e confrontation entre ces deux équipes et, chacune a remporté une victoire. On se souviendra, en effet, que les Vics avaient été la première équipe de la Ligue à infliger un revers aux Sieurs, cette saison.

Pierre nous a aussi communiqué que Luc Turgeon avait été placé sur la liste des blessés. Luc s'est blessé à une épaule dimanche dernier à Beloeil, et les médecins lui recommandent un repos de deux semaines. Daniel Ménard et Yves Courtemanche sont toujours au rancart.

MARC COURTEMANCHE

Marc Courtemanche est un gars calme. Il s'empare rarement et si nervosité il y a chez lui, il ne fait montre de rien. Hier soir toutefois, on sentait dans les commentaires une certaine ner-

vosité, très normale à la veille de deux rencontres aussi importantes.

"Je n'ai pas grand commentaire à faire aujourd'hui. Nos deux prochaines parties disent tout. Il nous les faut sans quoi, la tête ne sera plus à notre portée. Je suis confiant, mais il nous faudra prendre ces deux joutes une par une. Ce que je souhaite le plus c'est de voir un Palais des Sports bien rempli et derrière nous. Plus que jamais nous aurons besoin de l'encouragement du public", a déclaré Marc.

Courtemanche a aussi souligné que quelques changements seront probablement effectués dans l'alignement. En effet, Marc et Roger songent à former un trio offensif avec André Hébert, Denis Dumas et le nouveau-venu Michel Forand. "Nous songeons à ces changements afin de réunir Bob Maheux, Bob Jones et Paul Thibert pour les opposer au meilleur trio offensif adversaire", a souligné Marc.

Si tel est le cas, la troisième ligne d'attaque sera formée de Michael Holmes, Yves Parcel et Guy Blanchard.

Soulignant que les Vics avaient tenu une très bonne pratique mercredi soir, Marc a révélé que Yves Courtemanche, au rancart depuis plusieurs soir, Marc a révélé que Yves Courtemanche, au rancart depuis plusieurs semaines, voulait revenir au jeu. "Yves n'est

pas en parfaite condition physique et ce serait risqué que de l'envoyer dans la mêlée", a-t-il dit.

Selon Marc, ses hommes préconiseront l'échec-avant et la mise en échec ce soir contre Longueuil et également dimanche. "Pour battre ces équipes, il faut les patiner et les retenir dans leur zone, sans quoi nous sommes battus. Nous devons aussi les épuiser dès le départ", a souligné l'instructeur des Vics.

Enfin, Marc a parlé de la précision des lancers des Vics. Les derniers chiffres compilés cette semaine révèlent qu'il n'y a pas eu une grande amélioration de ce côté. En effet, les chiffres d'aujourd'hui sont les mêmes qu'après les sept premières parties de la saison.

Selon les statistiques personnelles du club, 57% des lancers des joueurs des Vics atteignent le filet. Les joueurs les plus précis de l'équipe ont une moyenne de 66%, révèle Marc. "Il y a place pour une amélioration", ajoute-t-il.

Donc, les friands de sensations fortes seront bien servis au Palais ce soir et dimanche soir. Contrairement à certaines choses... vous en aurez plus que pour votre argent.

Longueuil ce soir 21 heures, et St-Jean dimanche à 19 heures 30.



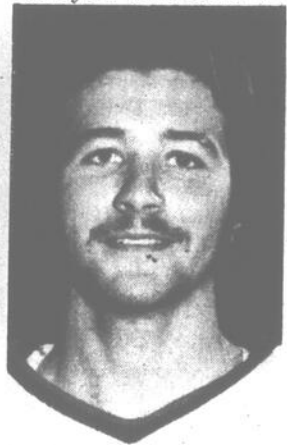
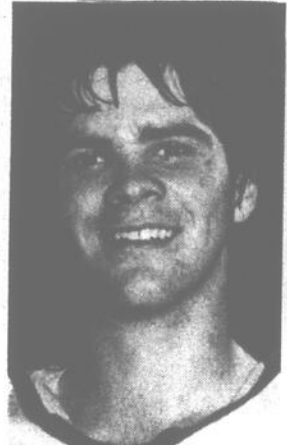
Constant Boyer Pierre Gauthier

Le plus jeune d'une famille de quatre enfants, l'aîné gauche Constant Boyer, des Vics juniors de Granby, n'a que 17 ans. Ceci ne l'empêche pas d'être de taille à se faire respecter sur la glace puisqu'il mesure cinq pieds et dix pouces et pèse 175 livres.

Autre représentant de la région parmi l'équipe de hockey local, Constant est originaire de St-Joachim. Fait assez surprenant, il ne compte que six années d'expérience au hockey. Il a débuté sa carrière à Waterloo, où,

Un autre des nombreux représentants de la région chez les Vics juniors de Granby des instructeurs Marc Courtemanche et Roger Vachon, le défenseur gauche Pierre Gauthier en est à sa première et dernière saison dans le Junior B et dans la Ligue Richelieu puisqu'il est âgé de 19 ans. Mesurant cinq pieds et dix pouces et pesant 160 livres, Pierre en est à sa douzième saison de hockey.

Né à Waterloo, il a joué toute sa carrière de hockeyeur dans cette vil-



des sa deuxième année, il joignait les Mini-Maroons. Il a joué pour cette organisation pendant quatre ans. Boyer joue pour la première année dans la catégorie Junior B.

Rejoignant la majorité de ses coéquipiers, Constant dit qu'il préfère les sports collectifs aux sports individuels. Ses préférés sont la balle-molle, le hockey-éponge, qu'il considère très différent du hockey, et le badminton.

Dans ses périodes de loisirs, il s'adonnera à la danse disco, à l'audition de musique disco ainsi qu'à regarder la télévision. Sur ce dernier sujet, il suivra avec intérêt les téléromans.

Ayant quitté les études, Constant travaille en tant que camionneur.

Celui qui porte l'unique numéro 17 avec la formation de Marc Courtemanche et Roger Vachon croit que le troisième rang est accessible pour l'équipe, avec un travail régulier et de la discipline. En ce qui concerne sa production, il espère marquer 20 points, dont 10 buts.

Au sujet d'un avenir au hockey, Boyer nous a confié que la chose était oubliée. Pour avoir eu une chance, il lui aurait fallu améliorer sensiblement son coup de patin et sa fabrication de jeux.

Constant a conclu en nous faisant remarquer que l'esprit d'équipe était bon et que le système des deux instructeurs l'était également, puisqu'il permet à chacun de se concentrer sur sa spécialité.

le où il a pratiquement toujours évolué avec les Mini-Maroons. Les deux dernières saisons, il les a passées avec les équipes juvéniles de Waterloo, de sorte qu'il n'a pas d'expérience dans le Junior B. Pierre est le deuxième d'une famille de trois enfants.

Gauthier rejoint l'idée dominante chez les Vics de Granby, à savoir la préférence pour les sports collectifs par rapport aux sports individuels. Le badminton, le tennis, le football et la balle-molle sont ses préférés. Au niveau des loisirs, il aime les sorties, la musique rock ainsi que la télévision. Les séries où l'on retrouve de l'action sont ses émissions favorites.

Celui qui endosse le numéro 3 pour l'équipe granbyenne est encore aux études. Il est en deuxième année de Lettres au cégep de Granby. Il compte devenir soit journaliste, soit commentateur sportif.

Pour Pierre, lui est ses coéquipiers sont capables de décrocher la troisième place à la fin du calendrier régulier. Pour cela, il croit que l'esprit d'équipe devra demeurer au beau fixe. En ce qui concerne sa production personnelle, il espère inscrire environ 35 points, dont 20 buts, tout en ne faisant pas d'erreur à sa position de défenseur.

Pierre ne pense même pas à une carrière au hockey. Il joue par goût. Il espère simplement que tous continueront à faire leur boulot.

Jean Dubuc réélu président

Déficit de \$25.44 pour nos Orioles

Pour la première fois en trois ans, le Club Sportif de Granby entreprendra une année en comptant sur un exécutif complet. C'est en effet ce qui ressort de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui s'occupe du baseball Inter-Cités à Granby.

Devant une maigre assistance d'une quinzaine de personnes, le Club Sportif de Granby a réussi à remplir 10 des 15 postes (maximum) disponibles sur le bureau d'administration.

Jean Dubuc, celui-là même qui agissait en tant que président pour la dernière année, a accepté le poste à nouveau. On se souviendra que Jean Dubuc avait été choisi par le bureau de direction l'an dernier, pour terminer le mandat de deux ans qui avait été confié l'année précédente à Denis Cabana. En fait, Dubuc occupait auparavant le poste de vice-président.

Deux nouveaux-venus sur l'exécutif feront leur apparition à la prochaine assemblée générale. Il s'agit de Pierre St-Jean, qui a recollé le poste de vice-président de l'organisme, et de Carole Decelles, qui agira comme secrétaire. Pierre St-Jean était déjà connu comme instructeur de la formation midget et comme directeur depuis l'an dernier. Quant à Carole Decelles, elle est toute nouvelle dans le groupe. Soulignons immédiatement que tous les postes qui ont été remplis le seront pour les deux prochaines années.

La trésorière de l'organisme, Lise St-Onge, reste en place puisqu'elle avait été élue l'an dernier. Elle ne terminera son mandat qu'au mois de septembre 1979. Lise St-Onge vient donc compléter l'exécutif, qui se réunira dès jeudi prochain.

Certains directeurs ayant été élus en 1977, ils n'avaient pas à être réélus cette année. Ainsi, Serge Dostie, Jacques Racicot, Denis Girard et Roger Patenaude sont dans ce cas.

Deux autres directeurs ont demandé à joindre les rangs du bureau de direction du Club Sportif; ce sont Matty Alston et Bertrand Roy, qui ont tous deux été acceptés. Ces deux personnes portent donc à 10 le nombre de membres du bureau de di-

rection, alors qu'un chiffre de 15 est possible. Les personnes du bureau de direction chercheront à trouver des personnes qui seraient intéressées à occuper un poste de directeur.

Rapport

Avant de procéder aux élections, le président en place et la trésorière, Jean Dubuc et Lise St-Onge, avaient dévoilé le rapport du président sur les activités du Club Sportif durant la dernière année et avaient également rendu public le bilan financier.

Dans son rapport, le président a fait mention des réalisations du bureau de direction. Ainsi on a parlé

des ventes du programme, des billets de saison, des joutes promotions, du tournoi de balle-molle, du couronnement de la reine, du restaurant, de la soirée de clôture, des deux équipes ainsi que de l'organisation des joutes.

On est ensuite passé à un point que tous attendaient: le rapport financier. Soulignons immédiatement que le Club Sportif a connu un déficit net de \$25.44 pour son exercice financier pour la période du premier octobre 1977 au 30 septembre 1978. Le total des revenus a été de \$13,556.09 pendant que le total des dépenses se situe à \$13,581.53.

A Granby lundi Réunion du comité de discipline

GRANBY (BB) - Mario Talbot, vice-président de la ligue Richelieu, nous a communiqué hier soir que le Comité de discipline de la ligue Richelieu se réunira à Granby lundi soir, afin de discuter de plusieurs cas spéciaux.

La réunion aura lieu chez Mario Talbot. Plusieurs cas feront l'objet de discussions... et peut-être de suspensions. Les récents incidents impliquant les équipes de Drummondville, Longueuil et St-Jean sont la cause de cette réunion spéciale.

BIENVENUE  **WELCOME**

378-9846

DANSE SOCIALE
tous les samedis
de 8h.00 p.m. à la fermeture
avec
MARCEL BARABE
et sa "DISCO RETRO"

REPAS AUX FRUITS DE MER MIXTE AVEC DANSE SAMEDI le 25 novembre	SOIRÉE DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN Discothèque et buffet Dimanche le 31 décembre de 8 h 00 p.m. à la fermeture
--	---

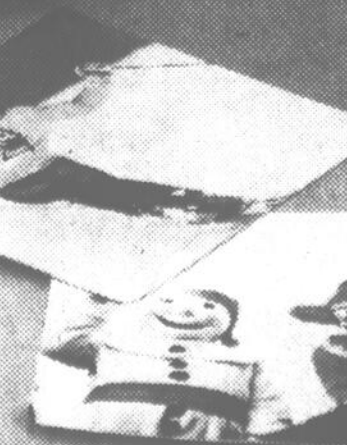
POUR VOTRE SERVICE
stationnement de 500 autos

Quand le coeur vous en dit...



de Kuyper




MEUBLES SWEET LAKES

PLAN DE CREDIT MAISON
(Sans intermédiaire, institution financière)
1204 PRINCIPALE
Chemin St-Paul GRANBY
succursale à
Drummondville
Thetford Mines

Mais les Alouettes sont confiants

Ottawa favori par cinq points

OTTAWA (PC) — Les Alouettes de Montréal arriveront ce matin à Ottawa pour se préparer à rencontrer les Rough Riders dans la finale de la section est de la Ligue canadienne de

football dimanche. Les experts favorisent les Riders pour l'emporter par la marge de cinq points et empêcher les Alouettes d'atteindre la finale de la coupe Grey qu'ils ont re-

mportée l'an dernier. Les Rough Riders d'Ottawa, champions de la section est et vainqueurs de trois des quatre matches entre les deux équipes cette saison, devront cependant

stopper le demi à l'attaque David Green, une nouvelle acquisition des Alouettes qui a donné aux siens beaucoup de rapidité sur les courses à l'extérieur.

Green, qui a joué son football collégial à Edinboro State, n'avait pas mérité un poste à la suite du camp d'entraînement. Il a été rappelé par les Alouettes quand Ken Starch a été blessé.

"J'ai encore beaucoup de choses à montrer, a dit Green, qui a été médiocre à ses trois premiers matches, mais qui a accumulé des gains au sol de 369 verges au cours de ses trois derniers matches. Pour que certaines choses se produi-

sent, la synchronisation doit être parfaite. Je ne peux pas entraîner six gars dans la zone des buts si les gars ne sont pas là. Vous voyez ce que je veux dire".

Ce n'est pas l'humilité qui étouffe Green. Son attitude ressemble un peu à celle de l'ailier défensif Junior Ah You, qui a une théorie voulant que George Brancato utilise Conredge Holloway comme quart partant plutôt que Tom Clements.

"Si Brancato avait le choix, a dit Ah You, Holloway porterait le ballon lui-même à tous les jeux. Il est un porteur naturel. Et je me dirige vers lui à tous les jeux. Je l'ai plaqué très

souvent, mais c'est tout un athlète".

"Il ne se plaint jamais, il essuie les coups, se relève et repart aussitôt. Il n'est pas comme Jimmy Jones ou Joe Barnes. Il ne tente pas de se faufiler vers les lignes de côté quand il porte le ballon. Il aime couper vers l'intérieur. Et c'est là que j'aime l'attendre".

Les Alouettes, qui ont perdu les services du demi de coin Dickie Harris, qui s'est fracturé le bras gauche, et du second Jerry Friesen, qui s'est blessé à un genou, samedi dernier dans la demi-finale contre Hamilton, devront effectuer des changements à leur formation.



par la rédaction sportive

Si vous désirez tester votre cœur, tout en passant des moments inoubliables, rendez-vous au Palais des Sports de Granby ce soir et dimanche soir, alors que les Vics de Granby reçoivent deux des plus fortes formations de la Ligue Richelieu; Drummondville ce soir à 21 heures et St-Jean, dimanche à 19h30. Vous en aurez plus que pour votre argent. De plus, les gars de Marc Courtemanche et de Roger Vachon attendent ce moment avec impatience, voulant prouver à tous qu'ils sont sur le point de devenir les meilleurs de la ligue.

— O —

Selon Mario Talbot, vice-président de la Ligue Richelieu, le match devant opposer Drummondville à Beloeil le 29 septembre dernier et qui fut remis, devra être joué d'ici trois semaines. Mario affirme que la ligue n'a pas l'intention de voir des parties remises... être reportées à la fin de la saison.

— O —

Le 13 décembre approche... La ligue Richelieu présentera sa joute des étoiles, contre la Ligue Métropolitaine, à Granby ce soir du 13 décembre. Il ne serait pas surprenant d'apprendre que les Vics placent quatre ou cinq joueurs sur le club des étoiles. Retenez maintenant vos billets au Palais des Sports local, surtout que de nombreux prix de présence seront tirés au sort... pour souligner le 10e anniversaire de la Ligue Richelieu.

— O —

Fernand Pelletier, le dynamique directeur des Vics de Granby, a maintenant touché à tout. La seule chose qu'il n'avait pas faite chez les Vics c'était d'annoncer aux parties locales. Armand Papineau, ayant perdu sa voix vendredi dernier, lui a fourni l'occasion. Un peu nerveux avec "l'affaire dans les mains", Fernand s'en est très sorti. Il aimerait bien avoir une seconde chance!

— O —

Le président Roger Légaré était accompagné de sa petite famille, au dernier match. A voir les réactions de la jolie Mme Légaré, il faut croire qu'elle ne manquera plus de parties des Vics... de même que fiston.

— O —

Maurice Goulet, du Studio de Musique André, touchait l'orgue vendredi dernier au Palais. Cette innovation devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la saison. L'entraîneur ne manquait pas.

— O —

La joute disputée samedi dernier entre St-Jean et Drummondville, à ce dernier endroit, est la partie qui était prévue pour le 18 février prochain. Aucune raison n'a été donnée pour justifier ce changement.

— O —

Pas question pour Pierre Bélanger de laisser partir sa secrétaire "privée" aux joutes locales des Vics, Johanne Beauregard. "Elle connaît son affaire et aucune autre équipe ne viendra me l'enlever", a-t-il juré.

— O —

Michel Roger fait de la très bonne besogne comme gérant général du Fleur de Lys de Granby. C'était le "grand boss" Jean-Claude Lévesque qui l'affirme... et lorsqu'il dit quelque chose, il faut le croire.

— O —

Suite à la nouvelle loi pour la protection des terres agricoles, notre bon ami Yvan Brouillette ne peut plus vendre la sienne... Il en est heureux car, il n'a jamais eu l'intention de s'en débarrasser.

— O —

François Charland, le chef-cuisinier à Villa Bonheur, gâte ses pensionnaires. Nous sommes placés pour le savoir. Lâche pas François.

— O —

Parlant de Villa Bonheur, j'ai l'occasion de m'y rendre régulièrement, et laissez-moi vous dire que le personnel qui y oeuvre est un personnel en or qui vaut son pesant d'or.

— O —

Rencontré récemment, Réal Desjardins nous a laissé l'impression qu'il avait pris de l'âge. Serait-ce la venue de l'hiver qui le tracasse?

— O —

Nous avons appris que Gérard Fournier avait lui aussi remis sa démission à la direction du Club Aramis de Granby. Une autre lourde perte. Y a pas à dire, lorsque le gâteau est fait et bien glacé, il y en a qui sont impatients de le manger!

— O —

Le peintre Tom Bouthillier est un autre qui prend de l'âge; à preuve, il termine ses semaines le vendredi midi... au lieu du vendredi soir.

— O —

Renaud St-Louis n'est pas d'humeur à plaisanter depuis une semaine, et on le comprend. Toutefois, nous lui laissons le loisir de vous dire pourquoi?

— O —

Bob Garneau est devenu plus sage. On s'en rend compte dans les discussions. Il écoute et ne se choque plus. L'expérience fait bien les choses!

— O —

Hull reviendra-t-il?

Marc Tardif songe à la retraite!

QUEBEC (PC) — Le capitaine Marc Tardif accrochera ses patins si les Nordiques de Québec sont exclus d'une éventuelle fusion entre l'Association mondiale de hockey (AMH) et la Ligue nationale de hockey (LNH).

C'est du moins ce qu'il a soutenu, mercredi soir, sur les ondes de la radio, puis répété plus tard au cours d'un entretien.

"C'est bien vrai ce que j'ai déclaré à la radio. Si jamais il n'y a pas d'équipe à Québec, l'an prochain, j'abandonne la compétition", a-t-il affirmé.

Tardif, qui a marqué deux buts, mercredi soir, pour mener les siens à une victoire de 5-2 aux dépens des Jets de Winnipeg, a ajouté qu'il n'avait vraiment pas l'intention de poursuivre sa carrière avec le Canadien de Montréal ou toute autre formation, advenant la disparition des Nordiques.

QUEBEC (PC) — Le directeur-gérant des Jets de Winnipeg, Rudy Pilous, demeure confiant que Bobby Hull reprendra bientôt sa place au sein de l'alignement de cette équipe.

"Pour la première fois depuis fort longtemps, Bobby Hull a mis, mardi, les pieds dans le vestiaire de notre équipe", a déclaré Pilous, où les Jets se sont inclinés 5-2 devant les Nordiques, mercredi soir.

"C'est un indice assez révélateur", a-t-il précisé. "Bobby donne l'impression d'un gars qui frétille, d'un gars qui veut reprendre le collier."

Pilous n'a pas caché qu'il souhaitait ardemment le retour de la Comète blonde.

"Je prie à tous les jours pour qu'il revienne au plus sacrant. C'est lui et lui seul qui va nous sortir de la misère", a-t-il conclu.

CAfé Terrasse

A l'occasion des réjouissances des Fêtes. Veuillez réserver maintenant pour vos party de bureau ou autres Avec ou sans buffet

DEMANDEZ
PIERRE TRUDEL
372-9999

JEUDI au DIMANCHE

JEAN-PAUL BERGERON
Chansonnier

L'ALLIAGE
PLAZA GRANBY
présente

de MARDI à DIMANCHE
14 au 19 novembre inclusivement

HALF NELSON
Heavy Rock "N" Roll
Bienvenue à tous!

L'Auvergne
STEAN HOUSE

UN DÉLICE
LA FONDUE
CHINOISE
des restaurants

L'Auvergne
Saint-Hyacinthe
610 Mondor
774-1881

Cowansville
175 Principale
263-0202

SPECTACLES — SPECTACLES

Le **Cabaret**

vous présente cette semaine

MERCREDI à DIMANCHE
10.30h. et 12.30h. - Dimanche; 4h et 10h.

2e spectacle à 1:00h les Vend. & Sam.

"BY APPOINTMENT ONLY"

PAS de frais d'entrée Merc. * Jeudi * Dimanche

LA TAVERNE
avec
2 tables de billard
Ouvert à 8h a.m.

L'Orchestre de CLAUDE COTE et ses 5 musiciens accompagnent les artistes et animent la danse entre les spectacles.

Le Babarois VENDREDI ET SAMEDI
avec l'orchestre Bavarois de l'Expo 67
de Henry HUTELSUL et ses 5 musiciens

Réservez maintenant une salle pour votre "PARTY" des Fêtes!
Lucien Laplante - 378-9006

Aussi pour noces * Shower * Réceptions, etc...

Le CASINO
"Le p'tit Cabaret" avec danseuses
Venez rencontrer
Diane ou Lisette dès 11h a.m.
pour vous remettre de la veille!

800 PRINCIPALE GRANBY
(face aux Galeries)
378-9006

MOTEL BERNARD

EN VEDETTE
SEXY
MAGALI
STRIPTASEUSE

SPECTACLE
Jeudi - Vendredi - Samedi
9h.30 - 12h.30 - 1h.30 a.m.

DANSEUSESTOPLESS
1h. p.m. à la fermeture

HOTEL BEAUMONT
Ange Gardien

SAMEDI & DIMANCHE
l'orchestre
"INFLATION"

Vend.-Sam.-Dim.
"TENSION"

DIMANCHE MIDI

Rallye d'autos (50m). Inscription à l'hôtel à 11h. Les trophées seront remis à l'Hôtel Beaumont à 6h p.m.

Hôtel Beaumont...
un divertissement assuré!

OUVERT!

La **cantine en haut**

176
Denison, est
Granby

372-6665

Hot-Dog
Hamburgers
Poutine
Poulet Pané

DEJEUNER
Oeufs-Bacon
Rôties
Café
(jusqu'à 11h. a.m.)

BAR SALON LA BRIOCHE
1400 Principale Granby (Canton St-Paul)

EN VEDETTE
MARCEL
TIFO
Organiste-chanteur
tous les soirs
à partir du
mercredi

Sport



(Photos C-Line Jobin)

C'est tout un match de hockey qui a été disputé mardi soir au Palais des Sports de Granby, dans la ligue des Monts Labatt. Le Fleur de Lys de Granby a surpris le Plaza de Marieville avec une importante victoire de 4 à 2. Du hockey intermédiaire de fort calibre est disputé dans cette ligue, un calibre qui nous fait revivre de beaux souvenirs. Une rivalité bien personnelle a pris naissance cette année entre Granby et Marieville alors que ces équipes sont dirigées par des Granbyens. Le Fleur de Lys a comme "boss" Jean-Claude Lévesque (en haut) et le Plaza de Marieville est dirigé par John Mentis (en bas). Deux photos qui nous font voir le sérieux des instructeurs dans le dernier match enlevé. Mais, Mentis et sa troupe se réservent une revanche pour dimanche soir à Marieville, à 20 heures.

Les compteurs

LNH	A	Pts	AMH	A	P
MacMillan, Atl	12	15	Cloutier, Qué	19	15
Dionne, LA	10	17	Mark Howe, NA	13	15
Chouinard, Atl	10	16	Tardif, Qué	14	12
Lysiak, Atl	11	13	Bernier, Qué	13	12
Lafleur, Mtl	9	15	Nilsson, Win	7	18
McDonald, Tor	10	12	Florek, Cin	4	21
Babych, StL	9	13	Lacroix, NA	7	16
Federko, StL	7	15	Sullivan, Win	11	10
McNab, Atl	9	11	Keon, NA	3	15
Lapointe, Mtl	6	14	Dudley, Cin	7	10
			C. Bordeleau, Qué	5	12
			Keon, NA	3	14

Winnipeg 2 Québec 5

Première période
1. Québec, Brakenbury 6 (P. Bordeleau, Côté) 13:01
Pénalités—Brakenbury Qué 3:44, McKinnin Win 7:01, Campbell Win, Fitchner Qué mineurs 12:56, Clackson Win, Weir Qué mineurs 18:06.

Deuxième période
2. Québec, Lacombe 1 (Dubé, Cloutier) 0:20
3. Winnipeg, Preston 3 (Nilsson, Lukowich) 6:32
4. Québec, Tardif 13 (Cloutier, Lacombe) 15:35
Pénalités—Lacombe Qué 4:36, Brakenbury Qué 5:28, Clackson Win 10:06.

Troisième période
5. Winnipeg, Nilsson 7 (McKinnin) 4:00
6. Québec, Tardif 14 (Dubé, Cloutier) 6:56
7. Québec, P. Bordeleau 2 (Geoffrion, Bernier) 14:38
Pénalités—Hicks Win 15:31, Brakenbury Qué 17:49
Tirs aux buts:
Winnipeg 11 7 10—28
Québec 12 13 13—38
Gardiens—Mattsson, Winnipeg; Corsi, Québec.
A—10,100.

SALON DE BILLARD 13 Centre Granby



Gilles Fontaine

8 tables de billard,
dont 4 de snooker
(6x12)

**OUVERT TOUS LES
JOURS DE LA
SEMAINE**
11h. a.m. à 12h. p.m.

Cuisine-Maison, air
climatisé.

Avis à ceux qui sont
intéressés à former une
ligue de billard.

LECONS DE BILLARD
par Claude et Gilles Fontaine (champion au
snooker en 1978)

372-7964

Détroit 3 Atlanta 5

Première période
1. Atlanta, Houston 5 (Lysiak, Plett) 10:56
2. Detroit, Thompson 8 18:17
Pénalités—Plett Atl 14:12, Woods Det 15:45.

Deuxième période
3. Detroit, Larson 5 1:25
4. Detroit, Miller 2 (Larson) 6:45
5. Atlanta, Chouinard 10 (Vail, MacMillan) 13:39
6. Atlanta, Ribble 3 (Fox) 19:52
Pénalités—Halworth Det, Plett Atl 5:08.

Troisième période
7. Atlanta, Pronovost 3 (Phillipoff, Lalonde) 11:14
8. Atlanta, Plett 9 (Lysiak, Houston) 12:00

Aucune pénalité.
Tirs aux buts:
Detroit 9 3 6—18
Atlanta 8 7 14—29
Gardiens—Vachon, Detroit; Bouchard, Atlanta.
A—9,157.

Washington 3 Minnesota 2

Première période:
1. Washington, Carroll 2, Green 8:37
2. Washington, Rowe 8, Girard, Scamurra 9:07
3. Minnesota, Parisé 7, Bryan Maxwell, Potvin 12:43
4. Washington, Sirois 5, Rowe 15:19
Pénalités—G. Smith Min 10:26, Picard, Wash 18:22.

Deuxième période:
5. Minnesota, MacAdam 1, B. Smith, Sargent 15:03
Pénalité—Svensson, Wash 17:40

Troisième période:
Aucun but.
Aucune pénalité.
Tirs aux buts:
Washington 11 6 7-24
Minnesota 17 8 13-38
Gardiens—Bédard, Washington; Edwards, Minnesota.
A—7,825.

Buffalo 2 Toronto 2

Première période
Aucun but.
Pénalités—Fogolin Buf 5:28, Butler Tor 7:54.

Deuxième période
1. Buffalo, Savard 1 (Perreault) 4:21
2. Buffalo, Gare 4 (Korab, Robert) 15:14
3. Toronto, Butler 1 (Monahan) 18:08
Pénalités—Gare Buf 5:05, Williams Tor 14:14, Gare Buf, Boutette Tor 18:39.

Troisième période
4. Toronto, McKechnie 5 (Turnbull) 2:01
Pénalités—Monahan Tor 3:26, R. Martin Buf 5:43, Johansen Tor, Korab Buf 10:22, Perreault Buf 12:41, Palmateer Tor 16:34
Tirs aux buts:
Buffalo 7 10 10—27
Toronto 13 13 16—42
Gardiens—Edwards, Buffalo; Palmateer, Toronto.
A—16,485.

Chicago 1 Rangers 8

Première période
1. NY Rangers, Hickey 5, (Vadnais, Nilsson) 1:03
2. NY Rangers, Vadnais 2 (Plante) 6:24
3. NY Rangers, Hedberg 4 (Nilsson, Hickey) 7:05
Pénalités—Hickey NYR 4:49, Kelly Chi 8:23, Bulley Chi 11:28, Koroll Chi 18:57.

Deuxième période
4. NY Rangers, Talafous 4 15:27
5. NY Rangers, Hickey 6 (Greschner, Nilsson) 16:56
Pénalités—Tkaczuk NYR 2:39, Hedberg NYR 5:32, Logan Chi, DeBlois NYR mineurs 9:50, Esposito Chi 13:46.

Troisième période
6. NY Rangers, Esposito 6 (Marois, Vickers) 6:24
7. NY Rangers, Hickey 7 (Hedberg, Nilsson) 8:34
8. Chicago, Murray 3 (Hicks, Rota) 11:17
9. NY Rangers, Nilsson 7 (Hickey, Hedberg) 12:04
Pénalités—Bordeleau Chi 6:14, Nilsson NYR 18:01.

Tirs aux buts
Chicago 6 11 16—33
NY Rangers 13 12 14—39
Gardiens—Esposito, Chicago; Davidson, NY Rangers.
A—17,415.

HOCKEY



LIGUE RICHELIEU

Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Longueuil	12	10	2	0	110	38
St-Jean	14	10	4	0	86	70
Valleyfield	14	8	3	3	85	64
Drummondville	13	7	3	3	86	56
Granby	14	7	6	1	73	63
Beloil	10	6	3	1	73	46
St-Hyacinthe	13	5	6	2	67	71
St-Lambert	13	4	7	2	59	85
Laprairie	13	3	7	3	69	95
Châteauguay	12	1	10	1	42	102
Chambly	12	1	11	0	44	94

Mardi
St-Lambert 3 St-Hyacinthe 10

Jeudi
St-Jean à Valleyfield

Vendredi
Longueuil à Granby 21h.
Beloil à Drummondville
St-Lambert à St-Jean
Chambly à Châteauguay

Dimanche
Châteauguay à St-Lambert
Laprairie à St-Lambert
Laprairie à St-Hyacinthe
St-Jean à Granby
Chambly à Beloil

LIGUE DES MONTS-LABATT

Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Marieville	12	9	2	1	77	41
St-Ignace	11	5	4	2	43	40
Farnham	11	5	4	2	52	39
St-Césaire	11	5	4	2	38	22
Granby	11	5	5	1	38	43
St-Pie	11	5	6	0	51	46
Bedford	11	1	10	0	28	90

Jeudi
Bedford vs St-Césaire 20h.
Granby vs Farnham 21h.
St-pie vs St-Ignace 20h.

Dimanche
St-Pie vs St-Césaire 20h
Granby vs Marieville 20h
St-Ignace vs Bedford 20h

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles
Division Norris

M	G	P	N	BP	BC	PTS
Montréal	17	11	4	2	89	42
Los Angeles	14	7	7	0	57	49
Détroit	16	15	7	4	58	61
Washington	17	4	10	3	45	71
Pittsburgh	15	3	9	3	49	57

Division Adams

M	G	P	N	BP	BC	PTS
Boston	15	8	3	4	62	46
Toronto	17	7	7	3	49	47
Buffalo	15	4	5	6	37	41
Minnesota	15	5	8	2	44	50

Conférence Clarence-Campbell

Division Patrick

M	G	P	N	BP	BC	PTS
Atlanta	18	13	3	2	87	54
Rangers	16	10	3	3	62	38
Islanders	15	9	3	3	65	52
Philadelphie	16	7	5	4	51	42

Division Smythe

M	G	P	N	BP	BC	PTS
Chicago	15	6	5	4	46	51
Vancouver	17	6	10	1	54	67
St. Louis	16	3	9	4	58	87
Colorado	18	2	12	4	47	85

Mercredi
Rangers 8 Chicago 1
Atlanta 5 Détroit 2
Montréal 6 Colorado 1
Washington 3 Minnesota 2
Buffalo 2 Toronto 2

Jeudi
Chicago à Philadelphie
Montréal à Los Angeles
Pittsburgh à Vancouver
St-Louis à Buffalo
Toronto à Boston

Vendredi
Islanders à Washington
Boston à Atlanta

ASSOCIATION MONDIALE

M	G	P	N	BP	BC	PTS
Québec	18	10	7	1	76	67
Cincinnati	16	9	5	2	60	48
N.-Angleterre	16	8	4	4	73	61
Winnipeg	16	6	8	2	62	60
Birmingham	13	6	6	1	53	54
Wsmonton	14	6	8	0	44	51

Montréal 6 Colorado 1

Première période:
1. Colorado, Pierce 2, Valiquette, Spruce 0:21
2. Montréal, Shutt 5, Hughes 5:10.

Pénalités—Mondou Mon, Gardner Col 19:56.

Deuxième période:
3. Montréal, Lafleur 9, Houle, Napier 6:55
Pénalité—Van Boxmeer Col 7:53

Troisième période:
4. Montréal, Mondou 7, Savard 6:41
5. Montréal, Hughes 1, Jarvis 7:24
6. Montréal, Lambert, Tremblay, Mondou 14:14
7. Montréal, Napier 3, 16:08
Aucune pénalité.

Tirs aux buts:
Montréal 14 12 17-43
Colorado 9 8 4-21
Gardiens—Dryden, Montréal; Plasse, Colorado.
A—6,858.

**Encouragez
nos
annonceurs**

UN SUCCES SANS PRECEDENT



La présentation des motoneiges Yamaha et John Deere chez SPORT L.S. a été un succès sans précédent. En effet, les propriétaires de ce populaire établissement commercial, situé sur le chemin St-Paul, sont unanimes à déclarer que jamais depuis plusieurs années, une telle affluence s'était donné rendez-vous pour voir les modèles "79, Yamaha et John Deere. Sur ce document, on voit, dans l'ordre habituel, M. et Mme Gérard CHARPENTIER, Mme Madeleine et André LEDUC. (ANN.)

GRATUIT!*

Burger junior ou hot dog. Frites. Au choix: jello ou pudding

10-19 NOV.

Je vais vous faire
une offre que vous ne pourrez refuser...

Ponderosa donne un succulent burger junior ou hot dog, des frites et au choix jello ou pudding, un vrai festin pour les enfants de 12 ans et moins.

*Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte qui achète un repas.

PONDEROSA

"nous garantissons
chaque bouchée"

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À

MIDI

Granby: 372-5433

Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15¢
CARACTÈRES GRAS	80¢
LIGNE AGATE	30¢
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE (1 mois)	
(Cartes d'affaires)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	60¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ	
(3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc.	
(ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DÉCÈS	\$10.00
la parution	
REMERCIEMENTS	\$10.00
la parution	

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

2 MAGNIFIQUES BUNGALOWS, modèle canadien, situés 375-371 Louis-Hébert près Gannon, dans l'un des plus beaux quartiers de la ville de Granby. Terrain boisé. S'ad.: ANDRÉ LACOSTE CONST. Tél.: 378-3173.

FARNHAM: maison en brique avec abri d'auto, 5 1/2 pièces, chauffage air chaud, grand terrain. Tél.: 293-8855.

IMMEUBLES Beaudry REALTIES Courtiers

Le sommet de la perfection! Luxueuse propriété pierre et brique - terrain paysagé 100 x 200 - cuisine - salle à manger - 4 chambres - 2 salles de bain - piscine - piscine extérieure - foyer Bar B. Q. extérieur - puits extérieur en pierre - etc... Taxes \$360.00 - N'hésitez pas à appeler - Claude Lussier - 372-4014 - rés. 378-1041

Laissez ce revenu supplémentaire payer pour vous: St-Véran: Petite porcherie - 600 porcs à l'engrais - entièrement automatisée - génératrice - maison mobile neuve 14 x 68 - terrain 3 arpents - revenus excellents - Appelez Claude Lussier - 372-4014 - rés. 378-1041

Format familial - Grands arbres - Pelouses de velours: bungalow 6 pièces - laveuse à vaisselle - 2 salles de bain - piscine extérieure - terrain 150 x 200 - vue sur montagne - galerie patio - \$37,000.00 - Appelez Claude Lussier - 372-4014 - rés. 378-1041

Un pas en avant et tirez profit! Dépanneur licencié - garage - station-service - région Mont Orford - revenus excellents - Appelez Claude Lussier - 372-4014 - rés. 378-1041

Un emploi à domicile pour Madame: Dépanneur licencié et bungalow 7 pièces - bien situé - terrain 100 x 180 - taxes \$300.00 - prix raisonnable - Adieu les rêves et appelez nous - Claude Lussier - 372-4014 - rés. 378-1041

Enfants demandés! Très jolie propriété - entrée split - colonnes ext. - contrôle temp. ind. - voisin terrain de jeu - sous-sol prêt à finir - quartier résidentiel - Appelez Claude Lussier - 372-4014 - rés. 378-1041

Granby: Blocs en briques - 2 loyers de 4 1/2 pces - situés près de la Plaza Granby - en bonne condition - bon placement - Faut voir - Appelez Gérard Roy - 372-4014 - rés. 539-1622

Waterloo: Solide bungalow en briques - 6 1/2 pces - 3 c.c. - grand salon au sous-sol - garage - terrain paysagé - Faut voir - Appelez Gérard Roy - 372-4014 - rés. 539-1622

PIERRE MERCURE
directeur
42, Principale, Granby,
372-4014

Cartes d'affaires

PIERRE GIRARDOT
NOTAIRE
175 RUE DUFFERIN
GRANBY, (514) 372-2211
Bureau également le soir sur rendez-vous

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tél. (514) 372-3347 C.P. 356

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

BEAU PETIT STYLE canadien avec 2 lucarnes, 5 pièces, 2 salles de bain, tous les planchers sont couverts. Situé rue Fréchette. Comptant \$1,000. J.C. POULIN, COURTIER, 378-7874 ou 372-6034.

BUNGALOW 3 ans, brique et aluminium, 5 1/2 pièces avec porte-patio, entrée split, chauffage électrique. Grand terrain 90 x 100. Tél.: 378-0535, 861 St-Jacques, Granby.

BUNGALOW brique, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer dans salon, salle familiale, salle à manger, cuisinette, Garage, Plancher creusé 20 x 40. Le tout construit sur 2 terrains formant superficie de 31,000 p.c. avec beaux gros arbres. Prix \$59,000, ou meilleur offre. Faut vendre vite! J.C. POULIN, COURTIER, 378-7874 ou 372-6034.

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

Granby: Rue Church: cottage brique, 8 grandes pièces, 4 chambres, foyer, solarium, hangar, garage double en partie fini en salle de jeux, terrain 105 x 120.

Granby: dépanneur avec maison de 3 logis, bien situé, très bon revenu.

Rue Dorchester: 12 de 4 1/2 logements brique 1974, solide construction, classe 32, stationnement asphalté, retardé l'impôt.

3 rue Montagne: cottage 8 pces antique, brique, foyer, boiserie et escalier de chêne, grand terrain, \$45,000.00 ou offre.

Commerce de ferronnerie et plomberie avec bâtisse de 3 logements, bon chiffre d'affaires, \$150,000.00 pour inventaire et bâtisse.

Granby: 127 arpents arable - bâtiments ferme, maison, idéal pour élevage de bovins, et chevaux, situation excellente.

Motiel bien situé dans les environs de Granby, très propre, bon chiffre d'affaires.

Boul. Fortin: grand bungalow pierre 6 1/2 pces, 3 chambres, foyer, garage, grand terrain bien paysagé.

Cowansville: 139 Caroline: solide 4 logis brique, 1 de 5 pces et 3 de 4 1/2 pces, location facile, \$45,000.00.

St-Césaire: bungalow 7 pces, sous-sol fini, abri d'auto, allée asphaltée, remise.

Rue Roy: cottage déclin d'aluminium, 7 pces, 4 chambres, garage 16 x 18, magnifique terrain paysagé 65 x 118, transfert.

Granby: 391 Langlois: bungalow québécois brique 1977, 6 1/2 pces, 3 chambres, chauffage électrique, magnifique foyer, terrain gazonné et clôturé, 70 x 105. Faut voir.

Prix spéciaux avant le 1er décembre 1978. Devenez propriétaire sur le Mont Shefford. Site de choix exclusivement résidentiel, terrains de toutes dimensions disponibles (minimum 1/2 acre). Boisés et non boisés. (Quantité limitée). Le dernier refuge naturel de la région.

Waterloo: Solide bungalow en briques - 6 1/2 pces - 3 c.c. - grand salon au sous-sol - garage - terrain paysagé - Faut voir - Appelez Gérard Roy - 372-4014 - rés. 539-1622

YVES DESAUTELS, AGENT: 378-8461 - 378-6021

desjardins 25407

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE 1 1/2 étage en clapboard d'aluminium, 6 1/2 pièces, plancher bois franc, 22, rue Glenn - secteur résidentiel. Tél.: 372-0592.

GRANBY CANTON: maison 6 pièces, 3 chambres, système chauffage eau chaude, construction brique de qualité, garage. Terrain 180x270. Prix \$55,000. Prix réduit pour vente rapide. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: à la campagne, domaine Val-Maher, bungalow pierre des champs, 6 pièces, terrain 100 x 200. Très propre. Sous-sol fini, prix réduit pour vente rapide. Immeuble Châtelaine, courtier, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: "Spécial": 4 logis brique, construction récente, chassais aluminium, couv. pavé. Comptant \$2,000 seulement. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: 540 Notre-Dame, triplex brique, un de 7 1/2 et 2 de 4 1/2 pièces, prix et conditions intéressantes. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: très grand spécial prix réduit à \$26,000. Bungalow 5 1/2 pièces, 3 chambres, 2 chambres au sous-sol, piscine extérieure 24' diamètre. Terrain 60 x 120. Faltes offre, faut vendre cette semaine. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

LES IMMEUBLES GRANBIEN INC. 372-8760

Canton — résidence mobile située sur très beau site et grand terrain paysagé. Solage de 8 piéds de haut. Une aubaine à ne pas manquer, libre immédiatement, située sur chemin Colette. Premier arrivé, premier servi. J.-G. Vachon - Imm. Granbien courtier, (514) 372-8760.

Granby — quartier sélect, très beau split level, beau et grand terrain boisé, 3 ch. à coucher. Laissez votre rêve devenir réalité. Une aubaine! Imm. Granbien, courtier - Tél.: J.-G. Vachon (514) 372-8760.

Auberge — Splendide commerce d'auberge dans les Cantons de l'Est. 18 unités regroupées, service pour sports d'hiver, restaurant, relais gastronomique voisin de pentes de ski alpin et de pistes de ski de fond, piscine, etc. Imm. Granbien, courtier. Tél.: J.-G. Vachon (514) 372-8760.

Epicerie de campagne dans les environs de Sherbrooke, excellent chiffre d'affaires. Possibilité d'expansion, pas de compétition, \$350,000 de chiffre d'affaires, faut voir! Imm. Granbien courtier - Tél.: J.-G. Vachon, (514) 372-8760.

4 logis et duplex à vendre à Granby. Les deux ensemble. Très grand terrain dans le centre-ville. Belle opportunité commerciale. Imm. Granbien courtier, Tél.: J.-G. Vachon, (514) 372-8760.

Trust Royal COURTIER

ZONAGE COMMERCIAL: Bloc de 5 logis plus 3 locaux commerciaux, 4 logis meublés, bonne bâtisse en brique et pierre, bon potentiel. Faites une offre. Noreen Galletty, bur. 378-0158, res. 378-2873.

SECTEUR RESIDENTIEL: Près de la ville, bungalow brique, 6 pces, 3 chambres, beau salon avec foyer en pierre, porte patio, garage, grand terrain, construction récente, taxes peu élevées. Noreen Galletty, bur. 378-0158, res. 378-2873.

BUNGALOW: 826 Caron, 5 1/2 pces, grand terrain, construction récente de 2 ans, cause de vente transfert. Pour visiter, Gilles Garneau res. 372-8836, bur. 378-0158.

CANTON DE GRANBY: 566 Rue Jeannine, magnifique maison de 5 1/2 pces, entrée split, foyer au sous-sol, grand terrain, boisé de 80' x 145', taxes minimales. Pour visiter, Appeler Gilles Garneau bur. 378-0158 res. 372-8836.

GRANBY: "Triplex" en brique, zonage commercial, 2 logis, 3 1/2 pièces, rénové, très luxueux, cuisine, avec armoires en chêne, four encastré, garage, faut voir, Noreen Galletty, res. 378-2873, bur. 378-0158.

35 Evangeline Granby - 378-0158

Annuaire, PINEAULT, PARADIS & ASSOCIÉS INC.

maintenant UDEC (EXTRAIT) INC.

161, rue Principale, suite 201, Granby

à l'échelle du Québec



PIERRETTE ROUSSEAU BÉGIN AGENT

UDC

résultat de la compagnie Pineault, Paradis & Ass. en pleine croissance.

Le courtier UDEC

VOTRE COURTIER EN IMMEUBLE

UDC

372-8870

372-8870

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON NEUVE style "La Québécoise", avec abri d'auto, façade en pierre, armoires en pin. Prix raisonnable. Située 727 St-François. S'ad.: Maurice Robert, 670 Denison ouest, Granby, Tél.: 378-4486.

MAISON NEUVE brique et aluminium, armoires et rampe en chêne, quartier résidentiel. Canton Granby près du parc Industriel, à 593 Forand. S'ad.: GILLES PERLAULT CONTRACTEUR, 378-4736.

PROPRIÉTÉ EN BRIQUE à vendre au 265 boulevard l'Estrie à Granby. Grand terrain boisé, 17,000 p.c. ca., une vue sur le lac, \$60,000. Tél.: 372-9774.

SOUTH-STUKELY, sortie Ste-Etienne Bolton, maison 8 1/2 pièces à la campagne, rénovée à neuf. Terrain 1,200' de façade x 280' de profondeur incluant sucrerie d'amusement, petit ruisseau. Très beau site. Cause: départ. Tél.: 372-4242, demandez Paul Fortin.

SOUTH-STUKELY, Route 112: 5 pièces, terrain 75 x 172, libre immédiatement, prix \$9,900. Financement disponible. Tél.: 378-5545, le jour ou à 378-0094, le soir.

SPECIAL FIN D'ANNÉE! prix réduit pour écoulement d'inventaire. Seulement 3 modèles de maisons dont une éligible à l'aide gouvernementale (dernière chance pour bénéficier de cette aide). Peu de comptant requis. GILLES MASSE CONSTRUCTION LTEE., tél.: 378-1263 ou 378-5152.

MAISON MOBILE "PMC" 1976, 14 x 68, 3 chambres à coucher, foyer Franklin, remise. Située face au centre de ski Shefford Valley. Prix à discuter. Tél. jour: 375-1571 ou soir: 372-5352.

ROUE DU ROY, CHEMIN BERGE-ROD: terrain à vendre dans nouveau développement, site résidentiel. Tél.: 372-7557.

TERRAIN commercial 300 x 127 à vendre avec propriété, situé 90 St-Charles sud, Granby, Tél.: 372-2429.

PETITE FERME boisée à vendre, dans la ville de Granby. Prix: \$3,500, comptant. Tél.: 774-9052.

COMMERCES À LOUER: chiffres d'affaires intéressants. Information écrite LA VOIX DE L'EST L.T.E.E. C.P. 3255, Granby, Qué. J2G 8G2.

222 ARGENT À PRÊTER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (ville ou campagne)

Taux courants — Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. Badaud et Fils, courtiers.

GUY GALLANT, Agent 105, Bouchard, Granby Tél.: 372-9030 ou 372-1330

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON à revenus à vendre, située à Roxton-Pond. Tél.: 372-3944.

MAISON coloniale avec belles grosses colonnes, 6 pièces, salon avec foyer, salle à manger, cuisine avec armoires en chêne, 3 chambres à coucher, salle de bain plus garage avec remise pour rangement de skis ou autres. Située rue Léger sur terrain 150 x 140. Direction du contracteur - Prix \$57,500. LES CONST. DOMAINE ACROTERE INC. Tél.: 378-3472 ou 372-6034.

203 PROPRIÉTÉS DESIRÉES

AVONS BESOIN DE

Bungalows brique et déclin d'aluminium, situés dans la ville de Granby et Le Canton. Construction de qualité. AVONS AUSSI besoin de propriétés à revenus. Pour un travail sérieux et discret, s'adresser:

LES IMM. CHATELAINE COURTIER 378-3009 ou 469-2839

206 MAISONS MOBILES ROULOTTES À VENDRE

MAISON MOBILE "PMC" 1976, 14 x 68, 3 chambres à coucher, foyer Franklin, remise. Située face au centre de ski Shefford Valley. Prix à discuter. Tél. jour: 375-1571 ou soir: 372-5352.

208 TERRAINS À VENDRE

ROUE DU ROY, CHEMIN BERGE-ROD: terrain à vendre dans nouveau développement, site résidentiel. Tél.: 372-7557.

TERRAIN commercial 300 x 127 à vendre avec propriété, situé 90 St-Charles sud, Granby, Tél.: 372-2429.

209 FERMES À VENDRE

PETITE FERME boisée à vendre, dans la ville de Granby. Prix: \$3,500, comptant. Tél.: 774-9052.

211 COMMERCES À LOUER

COMMERCES À LOUER: chiffres d'affaires intéressants. Information écrite LA VOIX DE L'EST L.T.E.E. C.P. 3255, Granby, Qué. J2G 8G2.

222 ARGENT À PRÊTER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (ville ou campagne)

Taux courants — Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. Badaud et Fils, courtiers.

GUY GALLANT, Agent 105, Bouchard, Granby Tél.: 372-9030 ou 372-1330

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

223 ARGENT DÉMANDE

J'AUROIS BESOIN \$50,000. pour ouvrir commerce, soit en association ou autre forme. ECRIRE A: Casier 3254, La Voix de l'Est, Granby, Qué.

241 APPARTEMENTS À LOUER

APP. 1 1/2 pièce meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, laveuse et sècheuse, stationnement, rue Principale, centre-ville. \$115. par mois. Tél.: 372-7129.

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de \$80. par mois. S'ad.: 255 ave du Parc, app. 1, après 6h. p.m. Tél.: 372-4111.

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, laveuse et sècheuse, stationnement, rue Principale et St-Jean. Tél.: 372-1378.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés et 4 1/2 pièces meublés. Taxe d'eau payée. Situés coin Notre-Dame et Robinson. AUSSI rue Groulx. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

APP. 3 1/2 pièces à louer. AUSSI chambre meublée, chauffée. Situés 4 Charles sud. Tél.: 378-0556 ou 378-3171.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, taxe d'eau incluse,

Le budget fédéral--Le budget fédéral--Le budget fédéral

• Des progrès depuis le programme de lutte à l'inflation de 1975

OTTAWA (PC) — Depuis l'entrée en vigueur du programme de lutte contre l'inflation, en 1975, le Canada a fait de grands progrès vers une croissance soutenue au cours des années 80, a déclaré hier soir le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, dans son exposé budgétaire aux Communes.

Après avoir rappelé que l'économie avait beaucoup progressé en 1978 bien que les résultats aient été inférieurs à ceux prévus et que l'emploi a fortement augmenté en octobre, alors que le nombre des Canadiens au travail s'était accru de 362,000, comparativement au même mois l'an dernier, le ministre a reconnu que le taux de chômage est encore trop élevé.

"La croissance nominale du produit national brut devrait être voisine des 11 p.c. que je prévoyais lors du budget d'avril. Cependant, les prix ont augmenté davantage et la croissance de la production a été moins forte que prévu," a-t-il déclaré.

Le prix des articles produits au Canada devrait augmenter d'environ six et quart pour cent tandis que

la hausse de la production devrait être proche de 4 p.c.

Cependant, a dit le ministre, l'indice des prix à la consommation s'est élevé plus vite que prévu. En septembre, il dépassait 8.6 pour cent son niveau d'un an auparavant.

"Cette reprise de l'inflation n'est pas due à l'accélération de la hausse de nos revenus ou de nos coûts intérieurs, mais à la hausse du prix de l'alimentation et au fléchissement du dollar."

Ralentissement

Cette hausse accélérée des prix à la consommation a ralenti le taux de croissance des revenus réels et du pouvoir d'achat des Canadiens. Il en est résulté que la consommation s'est accrue moins vite qu'espérer "ce qui est la principale cause du manque de croissance".

"En termes réels, a ajouté M. Chrétien, la consommation a progressé cette année de trois et demie à quatre pour cent. Il y a plus d'emplois et les impôts sur le revenu des particuliers ont été réduits.

Les réductions temporaires des taxes de vente provinciales ont stimulé l'économie. Cependant la hausse du prix de l'alimentation et des autres biens de consommation importés a affaibli la portée de ces stimulants."

M. Chrétien a rappelé que depuis le sommet de Bonn, plusieurs pays ont pris des mesures de relance économique. On s'attend à ce que la croissance à l'extérieur de l'Amérique du Nord soit plus rapide en 1979 qu'en 1978, mais qu'elle ralentisse aux États-Unis.

"Pour l'an prochain, on prévoit une expansion économique plus rapide au Canada que chez notre voisin du Sud", a ajouté le ministre.

La balance commerciale du Canada ne s'améliorera pas aussi vite qu'elle le devrait. Dans ces conditions, "il nous faut améliorer notre accès aux marchés des autres pays, notamment de ceux qui continuent d'enregistrer d'importants excédents commerciaux."

Dépenses et dollar

M. Chrétien a ensuite

rappelé qu'au cours des trois dernières années, la Banque du Canada a progressivement réduit le taux de croissance de la masse monétaire et que les dépenses de toutes les administrations publiques ont été rigoureusement contrôlées.

Le plafond des dépenses totales pour l'an prochain a été fixé à \$52.6 milliards, soit une hausse de 8.9 pour cent par rapport au plafond de cette année. Cette hausse est nettement inférieure à la croissance prévue du PNB.

Le ministre a précisé qu'un "grand nombre de programmes devront se contenter de moins de ressources réelles," et que la croissance rapide des transferts du fédéral aux provinces devra être ralentie.

Il attribue à la politique fédérale des prix et des revenus le fait que le taux moyen des hausses salariales a été ramené d'un sommet de 15 p.c. à 6 p.c. pour la dernière année de contrôle.

"Le fléchissement du dollar a compensé la perte de compétitivité dont nous avions souffert au début de la décennie. Les entreprises canadiennes sont maintenant en bonne posture pour accroître leurs ventes à l'étranger et reconquérir la part des marchés intérieurs dont s'étaient emparés leurs concurrents étrangers," dit M. Chrétien.

En terminant, il ajoute que les statistiques favorables du commerce pour septembre "portent à croire que nous aurons, cette année, un excédent commercial d'environ \$4 milliards."

• L'entrée en vigueur

OTTAWA (PC) — Voici les dates d'entrée en vigueur des mesures économiques et fiscales annoncées hier soir:

Immédiate

Réduction de la taxe fédérale de vente, de 12 à 9 pour cent.

Hausse du crédit d'impôt à l'investissement pour les biens immobiliers admissibles et les dépenses de recherches et développement.

Extension du crédit d'impôt pour investissements en matériel de transport.

Amortissement accéléré des frais d'aménagement des nouvelles mines.

Droit à l'épuisement pour les investissements en actifs sociaux et en locaux pour les nouvelles mines.

Changement du régime fiscal des obligations à intérêt conditionnel et des actions privilégiées à terme.

1er janvier 1979

Hausse de la déduction pour frais relatifs à un emploi, dont le maximum passe de \$250 à \$500.

L'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers augmente de 9 p.c. les exemptions personnelles et réduit d'autant les tranches d'imposition.

Baisse des primes d'assurance-chômage.

Prolongations

Le crédit d'impôt à l'investissement, qui devait expirer le 30 juin 1980, est prolongé pour

une période indéterminée.

L'encouragement spé-

cial aux immeubles résidentiels à logements multiples est prolongé

d'un an après le 1er janvier 1979.

VOYEZ DES AUJOURD'HUI

LA DODGE OMNI 1979 La traction irrésistible

CHEZ MAHEU AUTOMOBILE INC.



* Profitez de la même occasion pour vous choisir un modèle '79.

* Chaque voiture Chrysler est protégée par une garantie anti-corrosion de 36 mois.



MAHEU Automobile Inc.

997, PRINCIPALE, GRANBY — 378-7474 — 378-0178

• L'impôt canadien se compare avantageusement à l'impôt américain

OTTAWA (PC) — Une étude contenue dans les documents budgétaires publiés hier par le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, démontre que le Canada prélève davantage d'impôts que les États-Unis mais que le régime fiscal canadien soutient avantageusement la comparaison avec celui de notre voisin du Sud.

Le ministre a tenu à inclure en effet dans la présentation de son budget une étude qui établit, qu'en 1977, il existait une différence de deux points entre les impôts prélevés par toutes les administrations au Canada et aux États-Unis. Cette année-là, les impôts représentaient 31.9 pour cent du produit intérieur brut (PIB) au Canada contre 30.1 pour cent aux États-Unis.

M. Chrétien en a conclu dans son exposé budgétaire que "cette étude détruit un mythe car elle montre de manière probante que le régime fiscal des particuliers au Canada se compare avantageusement à celui des États-Unis."

Le document fait ressortir en effet que ces chiffres ne tiennent pas compte des services sociaux qui sont assurés par l'État, tels l'assurance-hospitalisation, les allocations familiales et les paiements de sécurité de vieillesse qui représentaient \$11.7 milliards pour l'année financière 1977-1978.

On fait remarquer au début de l'étude que les comparaisons fiscales internationales constituent des exercices difficiles et que leur interprétation exige "la plus grande prudence".

Les auteurs soulignent néanmoins que les provinces canadiennes ont plus de re-

sponsabilités fiscales que les États américains en regard du gouvernement fédéral. En 1977, la part du gouvernement fédéral dans le total des recettes représentait moins de la moitié des recettes totales (47.9), alors que la part de l'administration américaine représentait presque les deux tiers (63.6) de ce même total.

L'impôt des particuliers

Une des constatations de l'étude est que les impôts globaux des particuliers sont plus faibles au Canada, en pourcentage de revenu personnel.

Par exemple, en 1977, le total des impôts était 15.17 au Canada et de 15.99 chez notre voisin.

Au Canada, par contre, une proportion supérieure des recettes est empruntée par la fiscalité indirecte et, notamment, par la taxe de vente fédérale.

Le document du ministère des Finances démontre par ailleurs que le régime fiscal canadien est fort avantageux pour les sociétés. En 1977, les impôts globaux des sociétés étaient plus faibles de six points au Canada (33.4 contre 39.4) et cet avantage est encore plus marqué dans le secteur de la fabrication où l'écart atteint 11.3 en 1973.

De plus, les petites entreprises sont soulagées de des taux d'imposition inférieurs ici grâce aux taux réduits de l'imposition aux PME, dont le plafond est plus élevé, et grâce également aux dispositions relatives aux gains de capital.

• Indexation de 9%

OTTAWA (PC) — A compter du 1er janvier 1979, l'indexation des exemptions personnelles, mise en vigueur en 1974, sera de 9 pour cent, a annoncé hier le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien.

Ce taux d'indexation réduira d'environ \$1.2 milliards les impôts fédéraux payés par les Canadiens pour l'année d'imposition 1979.

Le total des exemptions personnelles pour une famille de quatre personnes, par exemple, augmentera de \$490 pour atteindre \$5,970.

L'indexation portera également le crédit d'impôt pour les enfants de \$200 à \$218 par enfant, payable au printemps de 1980.

M. Chrétien a précisé que le Canada est l'un des très rares pays du monde industrialisé à offrir une telle indexation en fonction du coût de la vie.

"Depuis son entrée en vigueur en 1974, l'indexation a réduit les impôts de plusieurs milliards de dollars", a-t-il déclaré.

Le ministre a aussi annoncé une autre mesure relative à l'impôt sur le revenu des particuliers:

"Les contribuables ont actuellement droit de déduire 3 p.c. de leur salaire pour les frais relatifs à un emploi, jusqu'à un maximum de \$250. Je propose de doubler ce maximum, qui passerait ainsi à \$500 à partir de l'année d'imposition 1979."

La plupart des travailleurs canadiens profiteront de cette mesure. Selon les estimations, elle leur fera économiser \$270 millions en impôt au cours de l'année 1979-1980.

OTTAWA (PC) — Voici comment l'indexation des exemptions personnelles touchera les contribuables en 1979.

Les chiffres inscrits comprennent les impôts fédéral et provinciaux. L'impôt provincial est calculé à 44 pour cent de l'impôt de base fédéral et comme les taux varient d'une province à l'autre les éparages en impôt seront de ce fait différents.

Cela est particulièrement vrai du Québec qui est la seule province qui n'indexe pas les exemptions.

Dans les exemples qui suivent, il est présumé que le contribuable est âgé de moins de 65 ans et qu'il reçoit un salaire. La compilation tient également compte des exemptions personnelles, de la déduction de \$500 pour frais relatifs à l'emploi et des versements à la sécurité sociale.

On présume aussi que les enfants sont âgés de moins de 16 ans et que le contribuable a réclamé l'exemption générale de \$100 pour soins médicaux et dons de charité.

Célibataire sans dépendant

Revenu

3,000

PAGE 12 — LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 17 NOVEMBRE 1978

5,000	202	137	65
7,000	677	604	73
10,000	1,440	1,358	82
12,000	1,989	1,861	108
15,000	2,829	2,753	136
20,000	4,511	4,340	171
30,000	8,644	8,262	382
50,000	18,440	17,857	583

Personnes mariées
Deux dépendants

Revenu	Avec Indexation	Sans Indexation	Gain fiscal
5,000	-400	-436	36
7,000	-328	-402	74
10,000	340	162	178
12,000	853	660	193
15,000	1,684	1,459	225
20,000	3,325	2,982	343
30,000	7,462	6,897	475
50,000	17,108	16,385	723

Les sommes négatives indiquent un paiement du crédit d'impôt remboursable pour les enfants.

OFFRE SENSATIONNELLE

DE

Arrow et Charles Hubert

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Vous pourrez acheter avec \$25. non pas une, mais DEUX chemises sport ULTRABLEND!

65% de COTON PLUS
35% de POLYESTER

Une chemise impeccable sans pli toute la journée

FRAICHE ET
CONFORTABLE
GRAND CHOIX
DE COULEURS

Toutes les teintes à la mode pour la saison d'automne

Si le prix ne vous convient pas, la QUALITE de ces chemises saura le faire!

Idéal pour vos vacances d'hiver. C'est la chemise sport qu'il vous faut!



Prix de détail suggéré:
\$16 chacune

UN NOM... UNE MERCERIE

Charles Hubert

Au coeur du Centre-ville de Granby